RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT

Présidente
du Conseil du Trésor

President
of the Treasury Board

Une gestion axée sur les résultats 1999

Volume 2 : Rapport ministériel sur les principaux résultats

Canada

RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT

Une gestion axée sur les résultats 1999

Volume 2 : Rapport ministériel sur les principaux résultats

Canada

POUR PLUS D'INFORMATION

Le présent document est un supplément d'information au cinquième rapport annuel déposé au Parlement sur la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats au gouvernement fédéral[1].

Le document *Une gestion axée sur les résultats 1999* renferme des renseignements sur le rendement des ministères par rapport aux résultats individuels et collectifs. Pour les lecteurs qui ont accès à Internet, nous avons inclus des hyperliens lorsque les documents existent sous forme électronique. Si vous désirez obtenir les références bibliographiques de la version imprimée de ces documents, veuillez communiquer avec nous à l'adresse indiquée ci-dessous.

Si vous avez des difficultés à obtenir d'autres documents ou si vous désirez formuler des remarques ou suggestions au sujet du présent rapport, veuillez vous adresser au :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Direction de la fonction de contrôleur
Mesures du rendement et responsabilisation
300, avenue Laurier Ouest
9e étage, tour Ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044
Courriel : CB-DFC@tbs-sct.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par la présidente du Conseil du Trésor, 1999
No de catalogue BT1-10/1999-1
ISBN 0-662-64520-0

Ce document est disponible en médias substituts
et sur le site Web du Secrétariat, à l'adresse suivante :
http ://www.tbs-sct.gc.ca

---

1 *Pour une fonction d'examen plus efficace : Rapport annuel au Parlement 1995*.
http ://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/sgrf95.html

Repenser le rôle de l'État : Améliorer la mesure des résultats et la responsabilisation : *Rapport annuel au Parlement 1996*. http ://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/irma96f.html

Rendre compte des résultats 1997 : Rapport annuel au Parlement.
http ://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/acrel97_f.html

Une gestion axée sur les résultats 1998 : Rapport annuel présenté au Parlement.
http ://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/mfr98_f.html

Table des matières

Introduction **1**

Représentation des engagements en matière de résultats et de l'information sur le rendement 2

Engagements en matière de résultats par ministère et organisme **3**

Engagements en matière de résultats pour les mandataires du Parlement **75**

Liste des ministères par portefeuille **79**

INTRODUCTION

Même si la stratégie vous paraît des plus excellentes,
de temps à autre, il faut en vérifier les résultats.
Sir Winston Churchill

Le présent volume du rapport *Une gestion axée sur les résultats 1999* est structuré de manière à permettre aux parlementaires et au public d'accéder facilement à l'information sur les résultats concernant chacun des 84 ministères et organismes du gouvernement fédéral et mandataires du Parlement[2]. Le lecteur y trouvera les principaux engagements en matière de résultats pour chaque ministère et organisme, les réalisations liées à ces engagements et la façon dont celles-ci seront accomplies ainsi que les renvois vers des preuves en matière de rendement.

Au gouvernement fédéral, les principaux engagements en matière de résultats sont à la base de la gestion axée sur les résultats, de la planification et de la présentation de rapports. Ils forment une partie intégrante des rapports présentés au Parlement et aux Canadiennes et aux Canadiens et sont le fondement des **rapports ministériels sur le rendement** et des **rapports sur les plans et les priorités**. Du point de vue de la planification, les tableaux relatifs à ces engagements montrent les liens qui existent entre les plans d'un ministère et les objectifs du gouvernement. Aux fins de la présentation de rapports, ils fournissent une méthode efficace pour structurer un vaste éventail de renseignements sur le rendement. En outre, sur le plan interministériel, ils peuvent servir à établir les liens entre les engagements des différents ministères et organismes. On a produit, par exemple, des rapports sur mesure qui regroupent certains engagements en matière de résultats à l'intention de comités permanents particuliers de la Chambre des communes et du Sénat[3].

En montrant comment chaque ministère structure l'information sur les résultats, le diagramme qui suit permet d'obtenir d'un seul coup d'œil la représentation du processus de planification et de présentation de rapports en application au gouvernement[4]. En ayant une vue d'ensemble des principaux engagements en matière de résultats, des mécanismes par lesquels les ministères font état des progrès et des renvois aux documents renfermant les preuves en matière de rendement, le

---

2 Les annexes I, I.1 and II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* renferment actuellement 84 ministères et organismes. Chacun de ceux-ci a créé un tableau qui est inclus dans le présent rapport. Durant la période qui s'est terminée le 31 mars 1999, deux de ces organismes faisaient partie de ministères; par conséquent, ils n'étaient pas tenus de produire des rapports distincts sur le rendement pour cette période. La Commission canadienne des grains faisait partie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'Agence Parcs Canada, de Patrimoine canadien (PC). L'information sur le rendement de la Commission et de l'Agence est contenue dans les rapports sur le rendement d'AAC et de PC respectivement. Par conséquent, le nombre des rapports ministériels sur le rendement fournis pour la période indiquée est de 82.

3 *Information sur les résultats et le rendement pour les comités permanents* :
http ://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/com/comités.htm

4 Dans le rapport de l'année dernière, *Une gestion axée sur les résultats 1998*, cette information était fournie à l'annexe B.

lecteur accède à une foule de renseignements concernant non seulement l'établissement des plans mais aussi leur mise en œuvre. La version Internet de ce document (à l'adresse http ://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/prr99/mfr99/vol2f.htm) évoluera au cours de l'année et amplifiera le volume d'information disponible par l'ajout de liens donnant accès à de nouvelles données financières et données liées à la planification, et à de nouveaux renseignements de base.

REPRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS ET DE L'INFORMATION SUR LE RENDEMENT

Nom du ministère, de l'organisme ou du mandataire du Parlement

Sommaire de l'information financière. Extrait en grande partie des rapports sur les plans et les priorités de 1999-2000. Les dépenses et recettes prévues présentées ci-dessous résument les fonds attribués par le Parlement aux différents ministères et organismes.

Fournir aux Canadiennes et aux Canadiens ce qui suit :	**De la manière suivante (y compris les réalisations signalées) :**
Principaux engagements en matière de résultats. Résultat global à long terme que le ministère s'engage à fournir aux Canadiennes et aux Canadiens.	**Mécanisme**. Décrit le mécanisme par lequel le ministère ou l'organisme fait état ou entend faire état des progrès réalisés par rapport à l'engagement en matière de résultats connexes.
Ressources. Certains ministères ont fait état des ressources prévues associées à des résultats précis. Lorsqu'il y a plusieurs engagements en matière de résultats, il se peut que la somme des ressources ne corresponde pas au total pour le ministère.	**(Renvois vers les réalisations.)** Indique les renvois vers les réalisations signalées. Sauf avis contraire, les numéros de page et de section sont ceux du *Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999*. Des sources d'information additionnelles, comme des examens et évaluations, peuvent également figurer dans cette section. (Dans la version Internet du document, les lecteurs peuvent naviguer vers des références précises en cliquant sur les hyperliens indiqués.)

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS PAR MINISTÈRE ET ORGANISME

Administration du pipe-line du Nord Canada (APN)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 259 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
surveiller, sur le plan de la réglementation, la planification et la construction de la partie canadienne du Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska (ressources : 0,3 M$)	▪ donner effet à « l'accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord » passé en 1977 (RMR, Partie III, page 10) ▪ satisfaire aux conditions stipulées dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*, à savoir : – faciliter la construction du pipe-line – consulter les gouvernements des provinces et des territoires traversés par le pipe-line – maximiser les avantages sociaux et économiques découlant de la construction et de l'exploitation du pipe-line – minimiser les répercussions fâcheuses que pourrait avoir le pipe-line sur le milieu social et l'environnement – promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux – maximiser les avantages industriels connexes et la participation des Canadiens (RMR, Partie III, page 10)

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (AECI)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 493 700 000 $ y compris des recettes disponibles de 77 900 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
créer de l'emploi et favoriser la prospérité en développant le commerce international (ressources : 234,9 M$)	▪ renforcement de la participation des entreprises canadiennes, et particulièrement des PME, à l'économie internationale (RMR, Partie III, page 13) ▪ élargissement de notre base d'exportation et diversification des marchés d'exportation (RMR, Partie III, page 13) ▪ recrutement et rétention d'investissements internationaux créateurs d'emplois dans des secteurs clés (RMR, Partie III, page 13) ▪ alliances stratégiques en matière d'investissement et de technologie par des entreprises privées (RMR, Partie III, page 13)
gestion des relations commerciales et libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux dans le monde entier, sur la base de règles conformes aux intérêts canadiens (ressources : 120,6 M$)	▪ poursuite de la mise en œuvre des accords de l'OMC et du programme d'action qui en fait partie intégrante (RMR, Partie III, page 20) ▪ accords bilatéraux et multilatéraux qui favorisent la libéralisation équilibrée du commerce et de l'investissement (RMR, Partie III, page 20) ▪ solutions qui limitent les possibilités de différends avec des partenaires commerciaux (RMR, Partie III, page 20) ▪ attribution de l'aide internationale en fonction de nos priorités sur les plans de la politique étrangère et du développement (RMR, Partie III, page 20) ▪ stimulation du rendement à l'exportation et de l'investissement par de meilleures conditions d'accès aux marchés (RMR, Partie III, page 20)

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (AECI) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
instaurer un système international pacifique, fondé sur le droit, qui traduise les valeurs canadiennes et au sein duquel le Canada se sente à l'abri des menaces venant de l'étranger (ressources : 435,6 M$)	▪ une seule voix s'exprimant au nom du Canada dans le monde (RMR, Partie III, page 27) ▪ contribution à la sécurité à l'échelle mondiale et régionale (RMR, Partie III, page 27) ▪ meilleur contrôle des armes classiques et nucléaires (RMR, Partie III, page 27) ▪ renforcement de la démocratie, des droits de la personne et du bon gouvernement (RMR, Partie III, page 27) ▪ renforcement de la prévention des conflits, du maintien de la paix et de sa consolidation (RMR, Partie III, page 27) ▪ mesures pour lutter contre le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic des drogues (RMR, Partie III, page 27) ▪ promotion du développement durable et de la protection de l'environnement (RMR, Partie III, page 27) ▪ édification d'un système multilatéral solide, promotion de l'évolution du droit international et relèvement de l'efficacité des Nations Unies (RMR, Partie III, page 27) ▪ relations constructives avec des pays et des régions en particulier (RMR, Partie III, page 27)
aide officielle aux Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger (ressources : 47,5 M$)	▪ réponse appropriée, présentant un bon rapport coût-efficacité, aux demandes d'aide, de conseils et d'avis formulées ailleurs dans le monde par des Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger, ou en leur nom (RMR, Partie III, page 39)
susciter l'intérêt et la confiance envers le Canada, au pays et à l'étranger, et instaurer un contexte public international favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada, ainsi qu'aux valeurs canadiennes (ressources : 87,6 M$)	▪ meilleure compréhension du public, au Canada et à l'étranger, des politiques et des positions du Canada (RMR, Partie III, page 42) ▪ sensibilisation de l'opinion publique étrangère au Canada et à ses caractéristiques et réalisations, au moyen de manifestations d'ordre culturel, universitaire, etc. (RMR, Partie III, page 42) ▪ accroissement des exportations de produits et services culturels et éducatifs, et Canada choisi comme destination par les touristes et les étudiants étrangers (RMR, Partie III, page 42)
des titres de voyage respectés sur le plan international (ressources : 52,6 M$)	▪ satisfaction des clients à l'égard des titres de voyage et des services dispensés (RMR, Partie III, page 52)

Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires (AINC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 4 627 900 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	qui se manifeste par (avec résultats atteints) :
un environnement qui : favorise un avenir plus prometteur pour tous les Inuits et les membres des Premières nations en répondant à leurs griefs passés et en comblant l'écart entre les conditions de vie des Inuits et des Premières nations, d'une part, et des non-Autochtones, d'autre part; encourage l'amélioration des compétences et du savoir-faire, favorisant des gouvernements autochtones plus viables et responsables ainsi qu'une autosuffisance et une indépendance économique accrues (ressources : 4 437,8 M$)	▪ des collectivités, des économies et des gens plus forts (RMR, pages 16-20) ▪ des partenariats renouvelés avec les Inuits et les peuples des Premières nations (RMR, pages 22-23) ▪ un exercice des pouvoirs par les Autochtones plus fort (RMR, pages 24-26) ▪ une nouvelle relation financière avec les gouvernements autochtones (RMR, pages 28-30)
un programme pour le Nord visant à renforcer la base économique, à promouvoir le développement durable, à protéger l'environnement et à élaborer des systèmes d'exercice des pouvoirs compatibles avec les valeurs autochtones (ressources : 165,8 M$)	▪ la gestion des intérêts du gouvernement fédéral dans le Nord (RMR, pages 33-34) ▪ la promotion du développement durable dans le Nord (RMR, pages 36-37)
une présence nationale et internationale efficace dans les régions polaires, en relation avec la science et la technologie polaires, qui contribue à une meilleure compréhension des questions polaires (ressources : 1,0 M$)	▪ l'élaboration et la dissémination des connaissances relatives aux régions polaires (RMR, pages 43-44)

Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) *(suite)*

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 13 831 000 $ y compris des recettes disponibles de 3 604 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des évaluations environnementales fédérales de haute qualité qui mènent à des décisions éclairées à l'appui du développement durable (ressources : 13,8 M$)	▪ des évaluations environnementales efficaces et opportunes qui entraînent la participation du public et qui soutiennent les principes du développement durable (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ des approches d'évaluation environnementale coordonnées dans les différents paliers du gouvernement et harmonisées avec les autres instances (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ application cohérente et prévisible des préoccupations environnementales dans la prise de décision fédérale (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 311 200 000 $ y compris des recettes disponibles de 47 400 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
inspection fédérale reliée aux marchés des services des aliments et des produits animaux et végétaux (ressources : 308,4 M$)	▪ la contribution de l'ACIA à l'approvisionnement d'aliments salubres et à la diffusion de renseignements exacts sur les aliments (RMR pages 19-33; RMR pages 38-44; RMR pages 51-54) ▪ la contribution de l'ACIA à la santé des animaux et la protection des végétaux aux fins de la protection des ressources (RMR pages 21-27; RMR pages 33-38; RMR pages 42-44; RMR pages 51-54) ▪ l'ACIA facilite le commerce des aliments, des animaux, des végétaux et des produits connexes (RMR pages 20-24; RMR pages 26-44; RMR pages 51-54)

Agence canadienne de développement international (ACDI)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 804 765 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
L'occasion d'appuyer le développement durable dans les pays en développement, ce qui contribue aussi aux autres priorités du gouvernement telles qu'une meilleure santé pour les Canadiens et Canadiennes par le contrôle des maladies et la protection de l'environnement, des possibilités accrues pour les jeunes Canadiens et Canadiennes et un monde meilleur pour tous les enfants.	
besoins humains fondamentaux (ressources : 640,5 M$)	▪ amélioration de l'accès des pauvres aux services de santé et d'éducation, au logement, à l'alimentation, à la nutrition, à l'assainissement et à l'approvisionnement en eau potable (RMR pages 12, 13, 27-28, 41-43 et 48) ▪ renforcement des capacités institutionnelles locales en matière de développement humain durable (RMR pages 12 et 49) ▪ renforcement de la capacité des groupes vulnérables d'accroître leurs activités de production afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux (RMR pages 12, 28 et 49) ▪ secours d'urgence adéquats, opportuns et efficaces (RMR pages 12 et 43) ▪ renforcement des capacités locales d'atténuer les effets des catastrophes (RMR page 12)
intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes (ressources : 76,0 M$)	▪ accroissement de la participation des femmes, à part égale, aux décisions touchant le développement durable de leurs collectivités (RMR pages 14 et 29) ▪ promotion des droits des femmes et des fillettes (RMR pages 14, 29 et 43) ▪ réduction des inégalités entre les hommes et les femmes quant au contrôle des ressources et des retombées des initiatives de développement, et à l'accès à celles-ci (RMR pages 14, 30 et 43)
services d'infrastructure (ressources : 224,2 M$)	▪ renforcement de la capacité des institutions de gérer les réformes et de garantir une répartition équitable et efficace des services (RMR pages 15 et 30) ▪ accroissement de l'accès des pauvres, les femmes en particulier, aux services d'infrastructure (RMR pages 15 et 30) ▪ renforcement de la capacité de fournir des services d'infrastructure respectueux de l'environnement (RMR page 15)

Agence canadienne de développement international (ACDI) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (ressources : 216,0 M$)	▪ promotion du processus décisionnel démocratique par l'accroissement de la participation du public et le renforcement des institutions démocratiques (RMR pages 16 et 30-31) ▪ accroissement de l'efficacité et de la transparence de l'exercice du pouvoir (RMR pages 31 et 49) ▪ renforcement des capacités des organismes de protéger et de faire avancer les droits de la personne (RMR pages 16, 31, 43-44 et 49-50) ▪ amélioration des systèmes juridiques et judiciaires pour favoriser l'affirmation de la primauté du droit (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999) ▪ renforcement de la capacité de la société civile d'intervenir à l'égard des questions liées au respect des droits et de renforcer la sécurité des personnes (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999) ▪ renforcement de la volonté des dirigeants de respecter les droits de la personne et de gouverner de façon démocratique et efficace (RMR pages 31 et 44)
développement du secteur privé (ressources : 191,3 M$)	▪ création de milieux propices au développement du secteur privé, dont des marchés intérieurs plus concurrentiels et de meilleurs liens avec l'économie mondiale (RMR page 44-45) ▪ renforcement des capacités du secteur privé et des institutions connexes, par la promotion du développement du microfinancement, des micro-entreprises, et des petites et moyennes entreprises (RMR pages 31-32) ▪ renforcement des liens stratégiques entre les entreprises du Canada et celles des pays en développement, liens qui soient fondés sur la demande et qui ont des retombées sociales marquées (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999)
environnement (ressources : 122,1 M$)	▪ protection des écosystèmes contre la dégradation et la destruction, et utilisation durable des ressources naturelles (RMR pages 18, 19 et 45) ▪ lutte contre les polluants et les déchets (RMR page 45) ▪ réduction, au minimum, des risques que posent les polluants pour la santé, le climat et l'environnement (RMR page 19) ▪ développement des capacités des personnes, des groupes, des organismes et des institutions d'examiner les enjeux locaux et environnementaux, et de participer à la résolution des problèmes environnementaux mondiaux (à ajouter , <a href="http ://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/98-99/cida98dprf.pdf#32">32-33 et 45) ▪ utilisation des stratégies et des profils environnementaux, et des évaluations des incidences environnementales pour intégrer pleinement les considérations d'ordre écologique dans les programmes, les projets et les activités de coopération pour le développement (RMR page 64)

Agence canadienne de développement international (ACDI) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
l'occasion d'appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique dans les pays en transition, ce qui contribue aux autres priorités du gouvernement telles des possibilités accrues pour les jeunes Canadiens et Canadiennes et un monde plus sécuritaire pour tous les Canadiens et Canadiennes	
pays en transition (ressources : 89,0 M$)	▪ modification des cadres législatif et réglementaire afin d'appuyer l'économie de marché (RMR page 36) ▪ accroissement des capacités des organismes de promouvoir la participation et l'efficacité (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999) ▪ attestation de retombées commerciales tangibles pour le Canada (RMR pages 36-37) ▪ réduction des risques liés aux centrales nucléaires de conception soviétique (RMR pages 37-38) ▪ apaisement de la souffrance dans les situations d'urgence (RMR page 37)

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 332 000 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique dans le but de créer des emplois et d'accroître les revenus gagnés	▪ croissance durable de l'emploi grâce à une approche fédérale-provinciale coordonnée du développement économique (RMR, Partie III - 4A, i, page 18) ▪ commercialisation de la technologie et sa diffusion par le biais de partenariats entre les établissements de recherche et le secteur privé à l'échelle nationale et internationale (RMR, Partie III - 4A, ii, page 20) ▪ emplois et nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour le développement des petites et moyennes entreprises dans la région de l'Atlantique (RMR, Partie III - 4A, iii, page 21) ▪ accès à des marchés importants pour les entreprises de la région de l'Atlantique (RMR, Partie III - 4A, v, page 24) ▪ recettes générées par le tourisme et par de nouveaux produits touristiques mis au point pour la région (RMR, Partie III - 4A, vi, page 24)

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique	▪ une amélioration des pratiques de gestion dans les PME (RMR, Partie III - 4B, i, page 28) ▪ accroissement du nombre de nouveaux exportateurs et du nombre de participants à la formation de préparation à l'exportation (RMR, Partie III - 4B, ii, page 30) ▪ organisation de cours en entrepreneurship à tous les niveaux du système scolaire en collaboration avec les ministères provinciaux de l'Éducation (RMR, Partie III - 4B, iii, page 31) ▪ participation à des programmes d'entrepreneurship qui traitent des besoins particuliers de groupes tels les Autochtones et les jeunes (RMR, Partie III - 4B, iv, v, pages 32-33)
des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités, avec l'accent sur les régions rurales	▪ nombre de prêts et d'emplois créés et préservés en milieu rural grâce aux services de conseils aux PME et aux services de financement offerts par les Corporations locales de développement économique (RMR, Partie III - 4C, i, page 35) ▪ amélioration de l'accès aux services gouvernementaux (page ex. financement, conseils et information) (RMR, Partie III - 4C, ii, page 36) ▪ prise en charge du développement économique et de la création d'emplois de remplacement par les collectivités dans les secteurs touchés par la fermeture de la pêche du poisson de fond dans l'Atlantique (RMR, Partie III - 4C, iii, page 38)

Agence Parcs Canada (APC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 362 378 000 $ y compris des recettes disponibles de 15 129 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
Avant avril 1999, Parcs Canada faisait état de ses engagements en matière de rendement par le biais du Rapport sur le rendement de Patrimoine Canada. Cet engagement se fonde sur le mandat et les objectifs des gammes d'activités de l'Agence	
des exemples nationaux représentatifs du patrimoine naturel et culturel canadiens et favoriser la connaissance, l'appréciation et la jouissance de façon à assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations présentes et futures	▪ l'identification, la protection et la mise en valeur de ces endroits patrimoniaux nationaux (voir page 56 du RMR de Patrimoine canadien) ▪ la reconnaissance, la compréhension et le respect par les Canadiens pour les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres endroits protégés comme étant au centre de leur sentiment d'appartenance et de leur esprit national (voir page 56 du RMR de Patrimoine canadien) ▪ l'utilisation et la jouissance de ces endroits patrimoniaux nationaux (voir page 56 du RMR de Patrimoine canadien) ▪ la reconnaissance du rôle de leadership prépondérant de Parcs Canada, directement et indirectement, dans la protection et la mise en valeur des endroits patrimoniaux (voir page 56 du RMR de Patrimoine canadien)

Agence spatiale canadienne (ASCdn)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 34 900 000 $ y compris des recettes disponibles de 4 100 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
d'importants avantages économiques, sociaux et environnementaux découlant de l'application des technologies spatiales, de la recherche et des connaissances dans le domaine spatial et des compétences de base en sciences spatiales (ressources : 308,1 M$)	▪ les avantages économiques dans l'industrie canadienne – 1,25 milliard de dollars et 5 500 personnes employées au Canada (RMR, page 20) ▪ la compréhension de l'environnement et la contribution à un développement durable (RMR, page 21) ▪ les contributions à la qualité de vie (RMR, page 22) ▪ le développement et la diffusion des technologies (RMR, page 22) ▪ la recherche spatiale de calibre international (RMR, page 23) ▪ les avantages sociaux et éducatifs pour l'ensemble des Canadiens (RMR, page 23) ▪ la promotion active du Programme spatial canadien et la sensibilisation à ce dernier (RMR, page 23) ▪ la sensibilité du Programme spatial canadien aux besoins des Canadiens (RMR, page 24)

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 802 800 000 $ y compris des recettes disponibles de 90 000 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des marchés en croissance pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire canadien (ressources : 193,2 M$)	▪ l'accès aux marchés (RMR, page 10) ▪ le développement des marchés (RMR, page 11) ▪ l'investissement (RMR, page 13)
des innovations dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin de favoriser un avenir durable (ressources : 310,3 M$)	▪ la production, la disponibilité et l'adoption accrues des produits agricoles et agroalimentaires, procédés et pratiques contribuant à la compétitivité et au respect de l'environnement (RMR, page 18) ▪ l'adoption et l'utilisation accrues de méthodes de gestion en vue de préserver les terres et l'eau favorisant une meilleure sécurité financière (RMR, page 21) ▪ l'intégration des aspects environnementaux et financiers dans la prise de décisions du ministère, des secteurs, des collectivités et des particuliers (RMR, page 23)
une fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales (ressources : 1 240,6 M$)	▪ la stabilisation du revenu agricole et la gestion du risque (RMR, page 25) ▪ le renouvellement de la stratégie d'aide à l'adaptation (RMR, page 26) ▪ la stratégie efficace de réglementation des marchés (RMR, page 27) ▪ l'élaboration d'un cadre de politiques qui favorise la compétitivité, l'autonomie et la viabilité sur le plan social (RMR, page 28) ▪ le développement des économies agricoles et rurales (RMR, page 28) ▪ le développement des coopératives (RMR, page 28)

Anciens Combattants Canada (ACC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 969 618 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
avantages et services Anciens Combattants Canada s'engage à offrir des avantages et des services favorisant l'autonomie, une qualité de vie et un niveau de vie acceptables aux anciens combattants canadiens, aux membres anciens et actuels admissibles des Forces canadiennes, aux civils et aux membres de leur famille admissibles en reconnaissance des sacrifices consentis pour notre patrie (ressources : une portion de 1 915,2 M$)	▪ rémunération pour les sacrifices consentis par ceux qui ont servi le Canada (RMR, page 29) ▪ prestation de services à propos, justes et uniformes (RMR, page 31) ▪ autonomie des clients et mode de vie sain (RMR, page 35) ▪ optimisation de la santé (RMR, page 35) ▪ soins appropriés dans un milieu convenable (RMR, page 38) ▪ niveau de vie amélioré (RMR, page 29) ▪ qualité de vie améliorée (RMR, page 35)
services juridiques des pensions Anciens Combattants Canada s'engage à protéger les droits de ses clients au moyen de l'offre de services professionnels de représentants juridiques dans les cas d'appels liés aux allocations et aux pensions d'invalidité (ressources : une portion de 1 915,2 M$)	▪ les clients seront renseignés sur le processus et leurs droits (RMR, page 33) ▪ des professionnels s'occuperont de préparer les cas et de représenter les clients (RMR, page 33) ▪ les clients recevront des décisions justes dans des délais acceptables (RMR, page 33)
commémoration Anciens Combattants Canada s'engage à sensibiliser le public aux réalisations et aux sacrifices des Canadiens et Canadiennes qui se sont battus pour défendre la liberté et à le rendre plus reconnaissant de l'importance historique de ces réalisations par rapport au développement du Canada en tant que nation (ressources : une portion de 1 915,2 M$)	▪ approfondissement des connaissances et de la sensibilisation des Canadiens et Canadiennes, surtout les jeunes, en ce qui concerne la commémoration (RMR, page 40) ▪ reconnaissance des anciens combattants pendant leur vivant et après leur décès (RMR, page 41) ▪ maintien, protection, mise en valeur et communication des ressources commémoratives du Canada (RMR, page 42)
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	
équité dans les programmes d'allocation pour anciens combattants et de pension d'invalidité (ressources : 8,1 M$)	▪ processus d'appel et de révision indépendant, uniforme et à propos (RMR, page 48) ▪ les clients obtiennent les avantages auxquels ils ont droit (RMR, page 48)

Archives nationales du Canada (AN)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 45 160 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
accès à leur patrimoine archivistique (ressources : 9,1 M$)	▪ la prestation de services efficaces aux Canadiens grâce à la technologie de l'information et à des initiatives de services de qualité (RMR, pages 19-23) ▪ la sensibilisation des Canadiens à l'égard de leur patrimoine archivistique grâce à la diffusion d'informations concernant les Archives nationales et leurs fonds (RMR, page 21) ▪ le développement de réseaux d'archives nationaux et internationaux (RMR, page 23)
des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens (ressources : 15,8 M$)	▪ l'acquisition des fonds d'archives dans les catégories clés (RMR, pages 24-26) ▪ la description normalisée des documents d'archives (RMR, pages 25-26) ▪ la conservation préventive des documents d'archives (RMR, pages 25-26)
la préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada (ressources : 6,0 M$)	▪ une disposition efficace des documents du gouvernement (RMR, pages 27-30) ▪ des normes pour la gestion des documents gouvernementaux (RMR, pages 28-30) ▪ l'utilisation optimale de l'espace alloué aux opérations des centres fédéraux de documents (RMR, pages 29-30)

Bibliothèque nationale du Canada (BNC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 30 415 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une ressource nationale importante pour l'étude et l'augmentation de la valeur du patrimoine culturel du Canada et son évolution en tant que nation (ressources : 14,2 M$)	▪ une vaste collection de documents Canadiana publiés (RMR, Partie III, pages 16, 20-29) ▪ la conservation de documents Canadiana publiés (RMR, Partie III, pages 16, 20-29) ▪ satisfaction des clients de services de référence et d'aide à la recherche (RMR, Partie III, pages 16, 20-29) ▪ services d'information opportuns et équitables dans les deux langues officielles (RMR, Partie III, pages 16, 20-29) ▪ expositions et événements publics (RMR, Partie III, pages 16, 20-29)
accès aux Canadiens et aux Canadiennes aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information (ressources : 9,9 M$)	▪ accès universel et équitable aux ressources de bibliothèque collectives de la nation (RMR, Partie III, pages 17-19, 30-37) ▪ une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèques du gouvernement fédéral (RMR, Partie III, pages 17-19, 30-37) ▪ soutien aux bibliothèques canadiennes pour concevoir des services destinés à divers groupes de clients (RMR, Partie III, pages 17-19, 30-37)

Bureau d'information du Canada (BIC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 20 280 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement du Canada	▪ la portée et l'incidence des activités du BIC sur les participants et sur certains publics cibles (RMR, Partie III, page 7) ▪ l'accès aux renseignements sur les programmes et services offerts par le gouvernement du Canada (RMR, Partie III, page 7)
des occasions leur permettant de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort	▪ des partenariats favorisant la coopération, la confiance, le respect et la compréhension mutuelle, parmi la population canadienne (RMR, Partie III, page 7) ▪ la participation des Canadiennes et des Canadiens à des activités axées sur l'édification du pays (RMR, Partie III, page 7)

Bureau de l'Enquêteur correctionnel (BEC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 800 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un organisme de révision indépendant et impartial qui mène des enquêtes sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations, actes ou omissions qui proviennent du Service correctionnel Canada (ressources : 1,8 M$)	▪ le nombre de délinquants utilisant les services du Bureau (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ l'accessibilité du Bureau à la population délinquante (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la confiance et la compréhension de la population délinquante envers le Bureau (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ les opinions des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans le système correctionnel fédéral (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ les résultats des mesures prises par Service correctionnel Canada en réponse aux conclusions et aux recommandations du Bureau (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 23 280 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
promotion de la sécurité par l'entremise d'analyses indépendantes, impartiales et en temps opportun des manquements à la sécurité dans le réseau de transport réglementé par le gouvernement fédéral (ressources : 23,3 M$)	▪ identification des manquements à la sécurité dans les réseaux de transport maritime, ferroviaire, aérien et par pipeline (RMR Section III, page 14; et rapport annuel du BST au Parlement) ▪ réduction des risques pour les personnes, les biens et l'environnement grâce à l'utilisation, par les gouvernements et l'industrie, des constatations des enquêtes (RMR Section III, page 15; et rapport annuel du BST au Parlement) ▪ accès public à des données pertinentes sur la sécurité et les recommandations (RMR Section III, page 18; et rapport annuel du BST au Parlement) ▪ satisfaction avec la qualité et la ponctualité des constatations et des recommandations (RMR Section III, page 20; et rapport annuel du BST au Parlement) ▪ sensibilisation des Canadiens et Canadiennes au rôle du BST dans la promotion de la sécurité des transports (RMR Section III, page 22; et rapport annuel du BST au Parlement) ▪ reconnaissance nationale et internationale du BST en tant que ressource compétente et indépendante dans le domaine de la sécurité des transports (RMR Section III, page 23; et rapport annuel du BST au Parlement)

Bureau du Canada pour le millénaire (BCM)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 82 000 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
laisser un héritage durable aux générations futures (ressources : 82,0 M$)	▪ entreprendre des initiatives locales, nationales et internationales qui nous permettent de mieux connaître notre patrimoine, de célébrer nos victoires, de préparer notre avenir et de laisser un héritage (RMR, pages 10-14) ▪ accorder une aide financière aux projets du millénaire proposés par les secteurs public et privé (RMR, pages 14-15) ▪ recruter des partenaires qui aident le gouvernement du Canada à épauler et à promouvoir les événements du millénaire (RMR, pages 15-18)

Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale (CMF)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 262 100 000 $ y compris des recettes disponibles de 300 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un organisme qui permet à la magistrature fédérale d'avoir accès à une gamme complète de services de soutien administratif prévus par la *Loi sur les juges*, de façon à protéger son indépendance et à accroître son efficacité (ressources : 262,7 M$)	▪ la possibilité pour tous les juges et leurs survivants de toucher, en temps voulu, les indemnités prévues par la partie I de la *Loi sur les juges* (RMR, Section III B) ▪ des services administratifs adéquats fournis aux juges fédéraux et des organismes affiliés offrant une gamme complète de services administratifs de qualité (RMR, Section III B) ▪ l'assurance que la Cour fédérale du Canada, la Cour canadienne de l'impôt et le Conseil canadien de la magistrature disposent de toutes les ressources requises pour remplir leur mandat d'une façon efficace (RMR, Section III B) ▪ la satisfaction du ministre concernant l'exercice des autres tâches assignées (publication du Recueil des arrêts de la Cour fédérale du Canada, le programme de formation linguistique, l'administration des comités chargés de la nomination des juges, la coordination des programmes de coopération judiciaire internationale, l'usage accru de systèmes d'information modernes et de la technologie de gestion (RMR, Section III B)

Bureau du Conseil privé (BCP)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 81 603 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un bon gouvernement en conseillant et en assistant, au mieux et en toute impartialité, le Premier ministre et le Cabinet (ressources : 81,6 M$)	▪ conseiller et assister le Premier ministre et les ministres de son portefeuille, c'est-à-dire le Vice-premier ministre, le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, le ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes et le leader du gouvernement au Sénat (RMR, Partie III, pages 12-21) ▪ assurer l'efficacité du processus décisionnel du Cabinet conformément aux principes du gouvernement responsable et aux directives du Premier ministre (RMR, Partie III, pages 12-21) ▪ coordonner les grandes politiques au niveau interministériel afin de s'assurer de leur conformité avec les priorités gouvernementales (RMR, Partie III, pages 12-21) ▪ assurer le leadership et coordonner au niveau interministériel les initiatives de réforme de la fonction publique afin d'appuyer les priorités gouvernementales (RMR, Partie III, pages 12-21) ▪ fournir un système capable de traiter avec efficacité le volume de correspondance reçu des Canadiens par le Premier ministre (RMR, Partie III, pages 12-21)

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 50 052 000 $ y compris des recettes disponibles de 48 399 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
l'application d'un régime sain et souple de réglementation et de surveillance des institutions financières et des régimes de retraite fédéraux (ressources : 47,2 M$)	▪ les souscripteurs, les déposants et les participants des régimes de retraite sont à l'abri des pertes indues (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ les stratégies de surveillance et de réglementation tiennent compte des risques nouveaux (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ le public a confiance dans les institutions financières et les régimes de retraite canadiens (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ les entités surveillées sont concurrentielles (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
la fourniture de services, actuariels et autres (ressources : 2,9 M$)	▪ le Parlement et d'autres intervenants et régimes de retraite fédéraux reçoivent des services professionnels, rentables et opportuns (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 7 569 000 $ y compris des recettes disponibles de 5 841 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail (ressources : 7,6 M$)	▪ le niveau de satisfaction des utilisateurs du service des demandes de renseignements gratuits (RMR, Section 3, page 13) ▪ la prestation des bases de données sous des formes accessibles (RMR, Section 3, pages 15-17) ▪ l'augmentation des ressources en hygiène et sécurité accessibles aux Canadiens (RMR, Section 3, pages 15-17) ▪ la reconnaissance mondiale des contributions faites par le Centre à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité du travail (RMR, Section 3, pages 15-16) ▪ le degré de satisfaction et de confiance des travailleurs, des employeurs et de tous les niveaux de gouvernement vis-à-vis la qualité et l'impartialité du Centre (RMR, Section 3, page 14) ▪ l'augmentation de reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité du travail comme question importante dans les établissements d'enseignement (RMR, Section 3, page 15)

Centre canadien de gestion (CCG)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 13 942 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
Une fonction publique dont les cadres de gestion sont hautement compétents, innovateurs et réceptifs, et qui :	
valorise le service au public, tant sur le plan stratégique que sur celui de la prestation des services (ressources : 1,3 M$ 1,3 M$)	▪ l'engagement des cadres de la fonction publique à l'égard des priorités du gouvernement énoncées par le Greffier du Conseil privé (RMR, pages 2, 15, 17, 18, 19)
met à profit son leadership et les techniques connexes (ressources : 5,9 M$)	▪ le renforcement des connaissances et des compétences de gestion des cadres (RMR, pages 3, 4, 15, 20, 21, 22, 23, 24)
comprend et favorise le travail en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les organismes sans but lucratif (ressources : 2,4 M$)	▪ une résolution plus systématique des problèmes par des groupes de cadres au sein des ministères et d'un ministère à l'autre (RMR, pages 2, 15, 22, 24)

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 683 200 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des avantages sociaux et économiques optimaux procurés par le mouvement des personnes à l'échelle de la planète (ressources : 79,2 M$)	▪ l'atteinte des niveaux d'immigration prévus (RMR, page 18) ▪ la réunion des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens (RMR, page 19) ▪ la sélection de gens d'affaires y compris d'investisseurs (RMR, page 20) ▪ la sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien (RMR, page 22) ▪ l'admission de visiteurs et d'étudiants étrangers dont la présence au Canada stimule la demande des biens et services (RMR, page 22; www.cic.gc.ca/french/visit/fact_f.html) ▪ l'admission de travailleurs temporaires dont la présence au Canada comble des lacunes au niveau des compétences dans le marché du travail national (RMR, page 23; www.cic.gc.ca/french/visit/#tempwork) ▪ l'admission de travailleurs temporaires qui transfèrent aux travailleurs canadiens des compétences professionnelles en demande (RMR, page 23)
la protection des réfugiés et d'autres ayant besoin d'être réinstallés (ressources : 81,2 M$)	▪ l'atteinte des objectifs en ce qui concerne les réfugiés pris en charge par le gouvernement et parrainés par des groupes privés (RMR, page 24) ▪ un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté (RMR, page 25) ▪ une plus grande influence du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés (RMR, page 26) ▪ l'établissement d'ententes de travail efficaces et efficientes entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugiés et CIC (RMR, page 26)
une aide pour l'adaptation et l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que pour leur intégration à la société canadienne (ressources : 317,8 M$)	▪ l'intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne (RMR, page 28) ▪ les progrès réalisés dans l'adoption de dispositions visant à améliorer la prestation des services d'établissement (RMR, page 29; www.cic.gc.ca/french/newcomer) ▪ la participation à part entière à la société canadienne pour les résidents permanents qui demandent et obtiennent la citoyenneté canadienne (RMR, page 30; www.cic.gc.ca/french/citizen/look/look-01f.html) ▪ la promotion et la compréhension efficaces des questions de citoyenneté et d'intégration (RMR, page 31)

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
la gestion de l'accès au Canada par une stratégie juste et efficace en matière d'exécution de la loi (ressources : 105,9 M$)	▪ les activités du Ministère contribueront à la protection de la société canadienne (RMR, page 32; www.cic.gc.ca/french/pub/war_f.html) ▪ l'interception de personnes cherchant à entrer au Canada sans les documents voulus (RMR, page 33) ▪ l'identification et, si nécessaire, la détention des contrevenants à la *Loi sur l'immigration* (RMR, page 34) ▪ le renvoi des personnes non admissibles, surtout de celles qui constituent une menace pour la société canadienne (RMR, page 34; www.cic.gc.ca/french/pub/remove_f.html)

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSRS)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 409 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) exerce ses pouvoirs extraordinaires dans les limites de la légalité et de manière à protéger le plus possible les droits civils des Canadiens (ressources : 1,4 M$)	▪ réussir à obtenir la satisfaction du Parlement et du public (Rapport annuel du CSARS et RMR) ▪ veiller à ce que le SCRS protège bien les Canadiens des menaces terroristes ou des autres menaces envers la sécurité nationale (Rapport annuel du CSARS et RMR) ▪ présenter des rapports annuels et des rapports de recherche qui obtiennent une réaction favorable de la part du Ministre et, dans la mesure où la sécurité nationale le permet, de la part du public également (Rapport annuel du CSARS et RMR) ▪ être la plus fiable et la plus utilisée des sources d'information indépendantes concernant les activités du SCRS (Rapport annuel du CSARS et RMR) ▪ examiner rapidement les plaintes et les rapports ministériels (Rapport annuel du CSARS et RMR) ▪ réduire la fréquence avec laquelle sont annulées ou modifiées en cour d'appel les décisions relatives aux plaintes ou aux rapports ministériels (Rapport annuel du CSARS et RMR)

Comité externe d'examen de la GRC (CEE-GRC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 799 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
le Comité assure la surveillance civile de la GRC dans certains domaines ayant trait aux relations de travail afin de mieux protéger les droits des membres de la GRC (ressources : 0,8 M$)	▪ le Comité présente au commissaire de la GRC des recommandations impartiales, utiles et opportunes sur les questions renvoyées au Comité, de manière à respecter les intérêts de la GRC, de ses membres et des citoyens canadiens et à maintenir un juste équilibre entre ces divers intérêts. La qualité des recommandations est établie par : – le pourcentage élevé de recommandations approuvées par le commissaire de la GRC – la confiance des membres de la GRC dans le travail du Comité (nombre de membres ayant recours au Comité et rétroaction fournie par les membres et leurs représentants) – le nombre et la nature des changements apportés aux dispositions législatives et aux politiques de la GRC qui découlent des conclusions et recommandations du Comité – le traitement de 60 % des griefs en dedans de 4 mois, et le traitement de 60 % des causes de discipline et de renvoi en dedans de 6 mois (RMR page 5-6)

Commission canadienne des droits de la personne (CCDP)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 15 197 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un recours à ceux et celles qui croient que leurs droits, aux termes de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, ont été violés (ressources : 8,1 M$)	▪ les plaintes du public sont traitées d'une manière équitable, rapide et efficiente (RMR, Partie III, pages 8-10, pages 11-21)
une plus grande égalité dans le milieu de travail des quatre groupes désignés aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* : les peuples autochtones, membres des minorités visibles, les femmes sur le marché du travail et les personnes handicapées (ressources : 1,8 M$)	▪ la mise en place par les employeurs de systèmes d'emploi qui permettent de devenir davantage représentatifs (RMR, Partie III, page 10, pages 22-24) ▪ une plus haute représentation des groupes désignés à tous les niveaux de l'effectif (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
la sensibilisation publique et la diffusion d'information sur les principes en matière de droits de la personne (ressources : 3,2 M$)	▪ une meilleure compréhension publique des principes de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et du rôle et de l'activité de la Commission (RMR, Partie III, pages 24-26)

Commission canadienne des grains (CCG)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 56 300 0000 $ y compris des recettes disponibles de 37 800 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par (avec résultats atteints) :**
régime d'assurance-qualité qui valorise le commerce du grain au bénéfice des producteurs (ressources : 56,3 M$)	▪ régime de classement et d'inspection qui suit l'évolution des besoins des marchés céréaliers (pages 46-47 du RMR de 1999 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada) ▪ opérations équitables et transparentes sur les grains (pages 46-47 du RMR de 1999 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada) ▪ défense des droits des producteurs (pages 46-47 du RMR de 1999 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada)

Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 51 500 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
l'assurance que l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ne pose pas de risque excessif pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement	▪ une structure réglementaire (RMR, Partie III C) ▪ des niveaux élevés de conformité pour les activités réglementées (RMR, Partie III C) ▪ une faible fréquence d'événements d'importance pour la sûreté (RMR, Partie III C) ▪ de faibles niveaux d'irradiation pour les humains et l'environnement (RMR, Partie III C) ▪ la confiance du public envers la CCEA (RMR, Partie III C)
l'assurance que les matières nucléaires, la technologie et l'équipement canadiens ne contribuent pas à la prolifération des armes nucléaires	▪ le contrôle des activités d'importation et d'exportation (RMR, Partie III C) ▪ le soutien des efforts internationaux visant à élaborer, maintenir et renforcer le régime de non-prolifération nucléaire (RMR, Partie III C)

Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 81 868 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par (avec résultats atteints) :**
rendre, dans les délais fixés, des décisions éclairées sur des questions touchant les immigrants et les réfugiés, conformément à la Loi	▪ le nombre de cas réglés par chaque section (RMR, Section 3, page 12) ▪ l'antériorité des cas et le nombre de cas en instance (RMR, Section 3, page 12) ▪ le coût par cas (RMR, Section 3, page 12) ▪ les délais de traitement (RMR, Section 3, page 12) ▪ le nombre de décisions infirmées par la Cour fédérale (RMR, Section 3, page 12) ▪ un processus décisionnel cohérent (RMR, Section 3, page 12)
être un tribunal administratif d'avant-garde	▪ l'utilisation novatrice et optimale de la technologie (RMR, Section 3, page 25) ▪ des initiatives visant à améliorer la gestion des cas (RMR, Section 3, page 25) ▪ le perfectionnement professionnel (RMR, Section 3, page 25) ▪ la reconnaissance d'autres personnes et organisations, tant à l'échelle nationale qu'internationale (RMR, Section 3, page 25)
être un partenaire qui contribue avec innovation à tracer le système d'immigration du Canada	▪ une approche intégrée à la gestion du portefeuille (RMR, Section 3, page 29) ▪ la faculté de réagir aux questions d'actualité (RMR, Section 3, page 29) ▪ les relations efficaces avec les clients et intervenants (autres tribunaux administratifs et organismes non gouvernementaux) (RMR, Section 3, page 29)

Commission de la fonction publique du Canada (CFP)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 115 500 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une fonction publique hautement compétente, non partisane et professionnelle dont les membres sont nommés en fonction du mérite	▪ une majorité de candidats externes embauchés au niveau d'entrée parmi les meilleures recrues disponibles (RMR, Renouvellement du personnel Section 3.2.2.1) ▪ une réserve de EX et de EX éventuels qualifiés et formés pour satisfaire à la demande (RMR, Renouvellement du personnel Section 3.2.2.1) ▪ un système de recrutement facilement et directement accessible aux ministères et au public (RMR, Renouvellement du personnel Section 3.2.2.1) ▪ un sain système de dotation dans la fonction publique (RMR, Politiques, recherche et relations externes Section 3.2.2.4) ▪ la confiance des fonctionnaires dans l'intégrité du système de dotation et de recours (RMR, Recours Section 3.2.2.3)
une fonction publique représentative	▪ une proportion de recrues externes membres des groupes désignés égale ou supérieure à la disponibilité sur le marché du travail (RMR, Renouvellement du personnel Section 3.2.2.1; RMR, Politiques, recherche et relations externes Section 3.2.2.4) ▪ une utilisation plus efficace des initiatives et des programmes ministériels pour améliorer la représentativité de la fonction publique (RMR, Renouvellement du personnel Section 3.2.2.1; RMR, Politiques, recherche et relations externes Section 3.2.2.4) ▪ des cadres, des systèmes et des outils de renouvellement du personnel exempts d'obstacles systémiques (RMR, Renouvellement du personnel Section 3.2.2.1; RMR, Politiques, recherche et relations externes Section 3.2.2.4)
une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu	▪ la participation efficace à la conduite de l'apprentissage sur le plan ministériel (RMR, Apprentissage Section 3.2.2.2) ▪ une plus grande compétence des agents et des gestionnaires grâce aux programmes de perfectionnement (RMR, Apprentissage Section 3.2.2.2) ▪ des produits d'apprentissage de la CFP qui appuient les buts et priorités stratégiques du gouvernement (RMR, Apprentissage Section 3.2.2.2) ▪ l'intégration des valeurs et des pratiques d'une fonction publique professionnelle dans les produits et les programmes d'apprentissage de la fonction publique, et dans les outils d'orientation et de counselling (RMR, Apprentissage Section 3.2.2.2)
la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de conduite des affaires publiques	▪ un public, un Parlement et des institutions fédérales qui comprennent à la fois la valeur d'une fonction publique professionnelle et le rendement actuel de la fonction publique compte tenu de cet idéal (RMR, Politiques, recherche et relations externes Section 3.2.2.4) ▪ la collaboration avec d'autres institutions fédérales en vue de préserver et d'accroître l'intégrité de la fonction publique professionnelle (RMR, Politiques, recherche et relations externes Section 3.2.2.4)

Commission de la fonction publique du Canada (CFP) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et comme gardien indépendant des principes compris dans la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, principes régissant une fonction publique professionnelle	▪ la reconnaissance de la CFP comme autorité et ressource indépendante dans les secteurs touchant les valeurs clés de l'administration publique (objectivité, mérite, représentativité) (RMR, Politiques, recherche et relations externes Section 3.2.2.4)

Commission des champs de bataille nationaux (CCBN)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 8 447 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
la conservation et la mise en valeur et l'utilisation des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs RMR, partie III, page 19	
un des plus beaux parcs au monde	▪ l'entretien et la réfection, le respect du plan d'aménagement et son embellissement par des aménagements horticoles (RMR, partie III, page 20)
la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine et le maintien de l'équilibre entre ses deux vocations	▪ la surveillance et l'entretien régulier du parc et de ses biens (RMR, partie III, page 20) ▪ le choix des activités offertes et tenues sur le site (RMR, partie II, page 13)
la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays	▪ les activités éducatives ou services dans les domaines historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique à une clientèle diversifiée (RMR, partie I, page 8; RMR, partie III, page 21) ▪ les projets de partenariats financiers (RMR, partie II, page 11) ▪ le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas (RMR, partie I, page 8; RMR, partie III, page 21) ▪ la satisfaction du public (RMR, partie I, page 8; RMR, partie III, page 21)

Commission des plaintes du public contre la GRC (CPP-GRC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 4 878 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
contribution à la sécurité de la société au moyen de la révision indépendante et impartiale des plaintes du public contre la GRC (ressources : 4,8 M$)	▪ rapports sur les recommandations formulées au Commissaire de la GRC (à la Section III B 1 du RMR (pages 10-12); à la Partie IV du rapport annuel (page 27)) ▪ pourcentage des recommandations appuyées par le Commissaire de la GRC (à la Section III B 1 du RMR (pages 10-12); à la Partie IV du rapport annuel (page 27)) ▪ modifications aux pratiques, aux politiques et aux procédures de la GRC (à la Section III B 1 du RMR (pages 10-12); à la Partie IV du rapport annuel (page 24)) ▪ normes en matière de service atteintes ou dépassées (à la section III B du RMR (pages 10-18); à la Partie II du rapport annuel (pages 10-17); au chapitre sur le suivi du rapport du Vérificateur général (suivi)) ▪ sensibilisation du public à l'existence et au mandat de la Commission (à la section III B 5 du RMR (page 17); à la Partie V du rapport annuel (page 30); au chapitre sur le suivi du rapport du Vérificateur général (suivi))

Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 5 661 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un milieu qui favorise des relations de travail harmonieuses dans les différents lieux de travail de la fonction publique fédérale de manière à réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux (ressources : 5,7 M$)	▪ la rapidité, l'équité et la transparence des processus de la Commission (RMR, pages 11-13) ▪ la satisfaction de la clientèle (RMR, page 13) ▪ l'aide apportée aux parties (RMR, page 14) ▪ la qualité des décisions de la Commission (RMR, page 15)

Commission du droit d'auteur Canada (CDA)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 870 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
fixer des redevances qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs des œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables (ressources : 0,9 M$)	▪ redevances justes et raisonnables : – satisfaction des usagers avec les structures tarifaires (non mesuré) – fréquence des oppositions aux tarifs (non rapporté) – révisions juficiaires appuyant les conclusions de la Commission (RMR, section 5, page 13) ▪ examen rapide des tarifs contestés (RMR, sections 1 et 2, pages 11-12; annexes 5 et 6, pages 21-22) ▪ évaluation de l'impact des développements technologiques concernant l'utilisation d'œuvres protégées sur les médias non traditionnels (non rapporté) ▪ conseil et aide dans le milieu de la propriété intellectuelle (non rapporté) ▪ diffusion du mandat et des activités de la Commission pour qu'ils soient davantage connus auprès de sa clientèle ainsi que du public en général (Rapport annuel de la Commission du droit d'auteur) ▪ délivrance de licences permettant l'utilisation d'œuvres publiées dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables (RMR, section 3, page 12; annexe 7, page 25)

Commission du droit du Canada (CD)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 3 011 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des travaux de recherche pertinents et opportuns sur des questions de droit et de justice	▪ un plan stratégique qui tienne compte des tendances et priorités sociales (RMR, Partie III, page 7) ▪ un programme de recherche multidisciplinaire qui soit réaliste et bien ciblé (RMR, Partie III, page 7) ▪ des partenariats de recherche productifs et la collaboration intergouvernementale (RMR, Partie III, page 7)
une tribune de discussion sur le droit et son fonctionnement dans la société canadienne	▪ le parrainage d'assemblées publiques, de groupes de consultation et de conférences (RMR, Partie III, page 7) ▪ une consultation continue auprès de l'ensemble des Canadiens sur les programmes de recherches et les recommandations (RMR, Partie III, page 7)
des recommandations de qualité sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit	▪ l'élaboration de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques (RMR, Partie III, page 7) ▪ des propositions visant à rendre le système juridique plus efficace et plus accessible (RMR, Partie III, page 7) ▪ des recommandations visant à supprimer les règles de droit tombées en désuétude et les anomalies du droit (RMR, Partie III, page 7)

Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 25 500 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une prise de décisions judicieuses en matière de mise en liberté sous condition et de réhabilitation, qui contribue à la protection de la société à long terme au moyen de la réinsertion sociale des délinquants (ressources : 20,1 M$)	▪ un processus de nomination et d'évaluation des commissaires qui garantit à la Commission des membres compétents et expérimentés qui sont représentatifs des collectivités où ils travaillent (RMR, parties 3A, 3B) ▪ des données sur les résultats de la mise en liberté sous condition : – le nombre et le taux d'accusations d'infraction grave déposées contre des délinquants en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale ou en liberté d'office (indicateur à court terme) – les résultats de la mise en liberté pour les délinquants en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale ou en liberté d'office (indicateur à moyen terme) – le taux de récidive après expiration du mandat chez les auteurs d'infractions à des lois fédérales qui ont été antérieurement mis en liberté conditionnelle totale ou d'office en vertu du régime fédéral de mise en liberté (indicateur à long terme) (RMR, partie 3B; Rapport de surveillance du rendement de la Commission, partie 3.2) ▪ des données sur le nombre et le taux de réhabilitations octroyées/délivrées et révoquées chaque année (RMR, partie 3B; Rapport de surveillance du rendement de la Commission, partie 4.1)
des processus décisionnels touchant la mise en liberté et la réhabilitation qui soient transparents et satisfassent à l'obligation de rendre compte (ressources : 2,0 M$)	▪ des données sur les relations de la Commission avec les victimes d'actes criminels, les observateurs aux audiences et les personnes désirant consulter son registre de décisions (RMR, partie 3B; Rapport de surveillance du rendement de la Commission, partie 3.3) ▪ la communication des conclusions des enquêtes sur des incidents graves dans lesquels étaient impliqués des délinquants en liberté (RMR, partie 3B) ▪ des consultations publiques sur des questions clés et la communication des résultats de ces consultations (RMR, partie 3B)
la prestation rapide d'un service efficace et efficient aux demandeurs de réhabilitation (ressources : 3,4 M$)	▪ de l'information sur la durée moyenne du traitement des demandes de réhabilitation (RMR, partie 3B)

Condition féminine Canada (CFC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 17 051 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
promouvoir l'égalité entre les sexes et la pleine participation de toutes les femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays	
des politiques gouvernementales affermies et plus équitables par le biais de politiques, de recherches, de lois, de programmes et de services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité des points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie (ressources : 6,8 M$)	▪ d'ici l'an 2002, l'application de l'analyse comparative entre les sexes au processus d'élaboration des politiques, des lois et des programmes par les ministères et organismes fédéraux (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ un ensemble de mesures coordonnées du gouvernement fédéral pour favoriser la promotion de la femme (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ des principes liés à l'égalité entre les sexes intégrés aux politiques et aux projets conjoints fédéraux-provinciaux-territoriaux dans les secteurs ayant une importance stratégique pour les femmes (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la participation active des groupes de femmes et d'autres organisations œuvrant pour la promotion de l'égalité et l'intégration de leur contribution aux processus nationaux et internationaux d'élaboration des politiques gouvernementales (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ l'adoption, par des organisations multilatérales, d'ententes, d'instruments et de politiques favorisant la promotion de la femme (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ une meilleure base de connaissances sur les questions liées aux politiques gouvernementales et sur leurs répercussions sur les femmes (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces, qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris les groupes et les institutions des secteurs public, privé et bénévole (ressources : 9,0 M$)	▪ l'accès des intervenantes et des intervenants à une meilleure base de connaissances sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et l'utilisation de cette base par ces personnes (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la sensibilisation du public à la question de l'égalité entre les sexes et la prise de mesures concrètes à cet égard, dans diverses collectivités et sur certains enjeux précis (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la participation de femmes au processus décisionnel dans les institutions clés et la prise en compte, par ces institutions, de la diversité des points de vues des femmes dans les politiques et les programmes, ainsi que des répercussions différentes de ceux-ci sur les femmes et les hommes (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Conseil canadien des relations industrielles (CCRI)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 8 658 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
favoriser l'établissement et le maintien de relations de travail efficaces dans toute entreprise relevant de la compétence du Canada (ressources : 8,7 M$)	▪ des décisions sur les demandes et les plaintes rendues de façon juste, rapide et économique (RMR, Partie III, section B, pages 15-26; Partie VI, section D, pages 33-38) ▪ le règlement des différends en relations du travail par la médiation et d'autres modes de règlement des différends (RMR, Partie III, section B, pages 17, 22-23; Partie VI, section D, page 35) ▪ un milieu des relations du travail impliqué et bien informé (RMR, Partie III, section B, page 26) ▪ un Règlement et des pratiques efficaces élaborés en consultation avec les clients (RMR, Partie III, section B, pages 15-16, 26) ▪ une jurisprudence qui aide à régir les relations en milieu de travail (RMR, Partie III, section B, page 26)

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés Canada (CEPMB)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 3 161 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
l'assurance que les prix des fabricants des médicaments brevetés vendus au Canada ne sont pas excessifs	▪ l'examen des prix des fabricants de tous les médicaments brevetés nouveaux et existants vendus au Canada chaque année (RMR, voir 3.3.1) ▪ une variation annuelle en pourcentage de l'indice des prix des médicaments brevetés (IPMB), qui n'est pas supérieure à la variation annuelle en pourcentage de l'indice des prix à la consommation (IPC) (RMR, voir 3.4.1) ▪ les prix des nouveaux médicaments et des médicaments existants qui ne sont pas supérieurs aux prix demandés dans d'autres pays (RMR, voir 3.4.3) ▪ le taux de conformité démontré par le pourcentage des médicaments brevetés dont le prix est conforme aux Lignes directrices (RMR, voir 3.3.1) ▪ les mesures d'exécution prises en vertu de la *Loi sur les brevets* pour veiller à ce que les prix ne soient pas excessifs (RMR, voir 3.3.1)

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés Canada (CEPMB) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
de l'information sur les tendances des prix des fabricants de tous les médicaments au Canada	▪ des rapports complets sur : – les tendances des prix des fabricants et le volume des médicaments brevetés vendus – les tendances des prix des fabricants de tous les médicaments, brevetés ou non – la comparaison des prix canadiens et des prix étrangers pour les médicaments brevetés (RMR, voir 3.4.1; RMR, voir 3.4.2; RMR, voir 3.4.3)
de l'information sur les dépenses en recherche et développement (R-D) effectuées par les titulaires de brevets pharmaceutiques au Canada	▪ des rapports complets sur : – le rapport entre les dépenses de R-D et les revenus provenant des ventes, pour chaque titulaire de brevet et pour l'ensemble de l'industrie selon l'information fournie par les titulaires de brevet – les dépenses de R-D par endroit et selon le type de recherche (RMR, voir 3.5.1; RMR, voir 3.5.1)
une occasion de consulter le Conseil sur la manière dont il s'acquitte de son mandat	▪ la présentation d'un rapport durant l'exercice financier 1998-1999 sur les résultats des consultations (RMR, voir 3.6)

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses Canada (CCRMD)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 908 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des travailleurs qui sont renseignés sur les dangers que pose, pour la santé et la sécurité, l'exposition aux substances chimiques entrant dans la fabrication des produits qui font l'objet d'une demande de dérogation (ressources : 1,2 M$)	▪ conformité des fiches signalétiques et des étiquettes et, en cas de non-conformité, émission d'ordres formels concernant les mesures à prendre (RMR, Partie III, pages 18-20)
des fournisseurs et employeurs peuvent protéger les secrets commerciaux valides relatifs à leurs produits dangereux (ressources : 0,4 M$)	▪ l'information et l'assistance données par les préposés aux Services à la clientèle (RMR, Partie III, pages 21-22) ▪ l'émission des numéros d'enregistrement par les agents de contrôle ou leurs délégués (RMR, Partie III, pages 16-18) ▪ acceptation ou rejet de la demande d'exemption par les agents de contrôle (RMR, Partie III, pages 16-18)
un système qui permet que les différends sont réglés de manière équitable, efficace et rentable (ressources : 0,3 M$)	▪ convocation de commissions tripartites indépendantes pour entendre les appels ou différends des demandeurs ou parties concernées relativement aux décisions et ordres du Conseil (RMR, Partie III, pages 20-21)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 35 200 000 $ y compris des recettes disponibles de 5 900 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
L'assurance que les communications canadiennes contribuent de manière juste et équitable à la prospérité économique, sociale et culturelle du Canada grâce à la réglementation, à la surveillance et au dialogue public.	
une place pour les voix canadiennes dans les communications nationales et, donc, mondiales (ressources : 18,3 M$)	▪ le contenu reflète la dualité linguistique, la diversité culturelle et les valeurs sociales du Canada (RMR, pages 17-21) ▪ le contenu canadien est présent dans les services de communications (RMR, pages 21-24) ▪ la programmation reflète les voix nationales, régionales et communautaires (RMR, pages 24-25) ▪ la programmation met en valeur les talents créateurs canadiens (RMR, pages 25-26) ▪ les investissements dans la création de contenu sonore et vidéo canadien sont importants (RMR, pages 26-27)
un vaste éventail de services de communications grâce à des industries de communications concurrentielles (ressources : 17,0 M$)	▪ les industries des communications canadiennes sont concurrentielles (RMR, pages 28-34) ▪ un vaste éventail de services de communications canadiens est offert (RMR, page 35) ▪ des services de communications fiables, de haute qualité, répondent aux besoins des consommateurs et aux valeurs sociales (RMR, pages 36-37) ▪ un noyau de services de communications à des prix raisonnables (RMR, pages 37-38) ▪ l'infrastructure des communications est novatrice et appuie les services de communications en pleine évolution (RMR, page 38)
crédibilité et valeur du processus de gouvernance (ressources : incluses dans les autres engagements)	▪ les décisions sont justes et équitables (RMR, pages 39-40) ▪ des processus de collaboration sont établis avec un grand nombre d'intervenants (RMR, page 40) ▪ le CRTC se caractérise par le travail d'équipe, la confiance, l'ouverture d'esprit, la fierté et le respect (RMR, pages 41-42) ▪ les mesures (processus et services) sont efficaces, efficientes, opportunes et claires (RMR, pages 42-44)

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 119 200 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une capacité de recherche de niveau international procurant des bénéfices sur le plan social issus des progrès des connaissances et d'un leadership en matière de politiques dans le secteur des sciences humaines (ressources : 106,7 M$)	▪ une base de recherche forte et de calibre international en sciences humaines – des travaux de recherche de qualité, évalués par des pairs – les distinctions et les prix nationaux et internationaux accordés aux chercheurs subventionnés par le CRSH – la participation des chercheurs subventionnés par le CRSH à des activités de recherche internationales (RMR, Section III Protocoles et collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration) ▪ des connaissances qui contribuent à notre compréhension des questions sociales, culturelles, intellectuelles et économiques et à notre aptitude à résoudre des problèmes dans ces domaines – des recherches qui ont une incidence importante sur le plan social, culturel, intellectuel ou économique – la contribution des chercheurs subventionnés par le CRSH aux débats sur les grandes questions d'intérêt public (RMR, Sections II et III Protocoles et collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration) ▪ la formation de la prochaine génération de chercheurs et de spécialistes hautement qualifiés aptes à répondre aux besoins des universités et des secteurs public et privé au Canada – la réussite des étudiants inscrits à des programmes d'études doctorales et postdoctorales – la formation d'étudiants grâce aux subventions du CRSH – les tendances en matière d'emploi et de carrière chez les boursiers du CRSH (RMR, Sections II et III Protocoles et collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration) ▪ la communication et le transfert des résultats et des connaissances provenant de la recherche subventionnée par le CRSH au milieu universitaire, aux secteurs public et privé ainsi qu'au grand public – la mesure dans laquelle les chercheurs subventionnés par le CRSH publient dans des revues scientifiques ou font connaître leurs résultats d'autres façons – la mesure dans laquelle les chercheurs, les partenaires et d'autres intéressés connaissent et utilisent les résultats de la recherche subventionnée par le CRSH (RMR, Section III Protocoles et collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration) ▪ un leadership en matière de politiques pour ce qui est du développement de la capacité de recherche canadienne en sciences humaines – l'incidence des initiatives en matière de politiques et de programmes sur le développement de la recherche en sciences humaines au Canada (RMR, Section III Protocoles et collecte des données et des indicateurs en cours d'élaboration)

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 538 500 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
retombées économiques et sociales d'une main-d'œuvre hautement spécialisée et du transfert, des universités vers les autres secteurs, des connaissances acquises par les chercheurs canadiens en sciences naturelles et en génie (ressources : 505,0 M$)	▪ une main-d'œuvre hautement spécialisée, avec des compétences dans tous les domaines des sciences naturelles et du génie – tendances de l'emploi et avancement professionnel des anciens boursiers et des chercheurs subventionnés (RMR, Section 3.3.2) ▪ une base de connaissances avancées, vitale pour l'économie et la société canadienne, à court et à long termes – résultats de travaux recherche de haute qualité, évalués selon des critères internationaux élevés (RMR, Section 3.3.1) ▪ application des connaissances pour la formulation de politiques, normes et (ou) règlements nouveaux – incidence et impact de la contribution des chercheurs et (ou) des résultats de la recherche sur la formulation des politiques publiques, règlements et normes (RMR, Section 3.3.1) ▪ utilisation créative et productive des connaissances, pour la conception de nouveaux produits et services, créant de la sorte de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises – tendances relatives au nombre de partenariats aidés par le CRSNG entre l'université et les secteurs privé et public – impact économique de la recherche appuyée par le CRSNG (RMR, Section 3.3.1)

Conseil de recherches médicales du Canada (CRM)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 302 500 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
les avantages d'une recherche de classe mondiale pour assurer leur santé et leur bien-être	▪ des projets de recherche de calibre international, dans des établissements partout au Canada, qui portent sur les processus fondamentaux de la santé et de la maladie, la prévention et le traitement de la maladie, et les services de santé (RMR, pages 15-20) ▪ des initiatives de recherches spéciales sur les questions de santé qui présentent un intérêt particulier pour les Canadiens, comme le cancer du sein, le diabète et le SIDA (RMR, pages 21-23)
les avantages socio-économiques des découvertes de la recherche en matière de santé	▪ résultats de recherches ayant une incidence sur la prévention de la maladie, le diagnostic et le traitement de la maladie, et les services de santé (RMR, pages 24-26) ▪ la commercialisation des découvertes de la recherche en matière de santé, avec la création d'emplois et de possibilités économiques qui s'ensuit (RMR, pages 27-28)
une capacité de répondre aux besoins de recherche et développement dans toutes les disciplines de la santé	▪ des chercheurs formés et expérimentés capables de répondre aux besoins de recherche dans toutes les disciplines (RMR, pages 29-30) ▪ des ressources et une capacité de recherche issues de partenariats entre le CRM et d'autres organismes (RMR, pages 31-34)
une perspective nationale sur la question des priorités, de l'éthique et de la sûreté de la recherche	▪ des avis et des conseils sur les priorités, l'éthique et la sûreté de la recherche (RMR, pages 35-36)

Conseil national de recherches Canada (CNRC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 574 000 000 $ y compris des recettes disponibles de 51 400 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un programme de recherche axé sur l'excellence et le savoir et qui répond à leurs besoins	▪ acceptation et utilisation des progrès de la recherche réalisée au CNRC (RMR, pages 11-14, 19-22, 38) ▪ reconnaissance de l'excellence des travaux de recherche du CNRC (RMR, pages 11-14, 19-22, 38) ▪ investissement dans les installations du CNRC et utilisation de ces installations (RMR, pages 11-14, 19-22, 38) ▪ personnel hautement qualifié (RMR, pages 11-14, 19-22, 38)
la croissance économique en aidant les entreprises du pays à mettre au point de nouvelles technologies commercialisables	▪ participation de partenaires à des projets de recherche (RMR, pages 11-14, 18-21, 26, 31-34) ▪ réussites techniques et commerciales des entreprises qui collaborent avec le CNRC (RMR, pages 11-14, 18-21, 26, 31-34) ▪ satisfaction des clients et partenaires à l'égard des services et de l'appui offerts par le CNRC (RMR, pages 11-14, 18-21, 26, 31-34)
la croissance économique à l'échelle des collectivités partout au pays grâce à la technologie	▪ résultats des initiatives régionales (RMR, pages 11-14, 22-27, 31-36) ▪ utilisation et impact des codes et normes (RMR, pages 11-14, 22-27, 31-36) ▪ retombées des collaborations avec le gouvernement et l'industrie (RMR, pages 11-14, 22-27, 31-36) ▪ influence des réseaux de soutien à l'industrie et des réseaux d'information du CNRC (RMR, pages 11-14, 22-27, 31-36)
le transfert des réussites scientifiques et technologiques du CNRC à des entreprises canadiennes	▪ nombre de transferts de technologie et d'information à des entreprises (RMR, pages 11-16, 27, 37-39) ▪ produits de la vente de licences et de l'octroi de brevets (RMR, pages 11-16, 27, 37-39) ▪ introduction d'outils et de systèmes de gestion perfectionnés (RMR, pages 11-16, 27, 37-39)

Cour canadienne de l'impôt (CCI)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 12 156 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un traitement équitable des justiciables et une gestion efficace des fonds publics par l'entremise d'une cour d'archives efficace pour l'audition de causes en matière d'impôt sur le revenu et d'autres programmes fédéraux comme le Régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la sécurité de la vieillesse (ressources : 12,2 M$)	▪ un processus d'appel économique qui respecte les délais et qui est appuyé par un système informatique conforme aux critères de l'an 2000 (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la satisfaction du client en ce qui concerne l'efficacité du processus d'appel et la convivialité de nos règles qui est mesurée par le biais de sondages ponctuels ainsi que par le biais de normes de services (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ l'égalité d'accès pour tous les Canadiens et les Canadiennes qui envisagent de faire appel à la Cour canadienne de l'impôt (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ une administration efficace et efficiente de la Cour (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Cour suprême du Canada (CSC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 15 720 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une cour d'appel de dernier ressort accessible et indépendante (ressources : 15,7 M$)	▪ l'indépendance judiciaire (RMR, Partie 3C2, page 12) ▪ l'amélioration continue de l'accès à la Cour et à ses services (RMR, Partie 3C2, page 12) ▪ le traitement des affaires sans délai (RMR, Partie 3C2, page 13)

Défense nationale (DN)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 10 891 400 000 $ y compris des recettes disponibles de 310 300 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des forces maritimes, terrestres et aériennes polyvalentes et aptes au combat, qui soient capables d'assurer la défense du Canada et des intérêts et valeurs canadiens tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales	▪ la capacité requise pour fournir au gouvernement des renseignements stratégiques en matière de défense et de sécurité (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la capacité requise pour assurer la surveillance et le contrôle des activités qui se déroulent sur le territoire du Canada, dans son espace aérien et à l'intérieur de ses zones de responsabilité maritimes (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la capacité requise pour aider à organiser, à tout moment, une intervention immédiate et efficace en cas de geste terroriste (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ des opérations nationales comportant l'aide aux autorités civiles et aux particuliers, notamment de l'aide aux autorités provinciales en matière de maintien de l'ordre jusqu'à un niveau ne dépassant pas l'aide au pouvoir civil prévue dans la Loi sur la défense nationale - Partie XI (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la capacité requise pour remplir des missions opérationnelles bilatérales et multilatérales au Canada et partout dans le monde (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la capacité de mener, avec efficacité, des opérations en mer, sur terre et dans l'espace aérien de concert avec les forces militaires des États-Unis, pour défendre l'Amérique du Nord dans le cadre de diverses ententes comme le NORAD (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la participation à un grand éventail d'accords bilatéraux existants, conclus entre le Canada et les États-Unis en matière de défense, notamment le Programme des essais et des évaluations ainsi que l'Accord sur le partage de la production de défense et l'Accord sur le partage du développement industriel pour la défense (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ le déploiement d'une force de circonstance pouvant se composer d'un groupe opérationnel naval, d'un groupe-brigade renforcé d'un groupe-bataillon d'infanterie, d'une escadre de chasse et d'un escadron de transport tactique, dans le cadre d'opérations multilatérales quelle que soit la localité dans le monde, sous les auspices des Nations Unies (ONU) ou pour défendre un État membre de l'OTAN (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ le maintien d'une gamme complète d'éléments auprès de l'OTAN, pour satisfaire à nos obligations de temps de paix (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Défense nationale (DN) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des forces maritimes, terrestres et aériennes polyvalentes et aptes au combat, qui soient capables d'assurer la défense du Canada et des intérêts et valeurs canadiens tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales *(suite)*	▪ des rapports et des échanges bilatéraux et multilatéraux avec un choix de partenaires en Europe centrale et en Europe de l'Est, dans la région de l'Asie-Pacifique, en Amérique latine et en Afrique (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la vérification des accords en vigueur sur le contrôle des armements, notamment le Traité sur les forces conventionnelles en Europe, et la participation à l'élaboration d'accords futurs (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ aider d'autres ministères fédéraux et d'autres paliers de gouvernement dans la poursuite des objectifs nationaux (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ aider d'autres ministères fédéraux (par exemple, des opérations de lutte contre le trafic de stupéfiants, menées de concert avec la Gendarmerie royale canadienne, ou des patrouilles de surveillance des pêches, avec Pêches et Océans Canada) (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la capacité requise pour aider le ministère des Affaires étrangères et du Commerce internationale à assurer la protection et l'évacuation de Canadiens se trouvant dans des régions menacées d'un conflit (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ appuyer les grands programmes du gouvernement (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ maximiser les capacités de défense grâce à une exploitation efficace et rentable des ressources (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
une capacité de protection civile, d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés	▪ protéger la vie des Canadiens et réduire les dégâts matériels, en maintenant des mesures adéquates de protection civile dans tous les coins du Canada (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ fournir de l'aide en cas de sinistre (inondation, incendie de forêt, ouragan, tempête de neige, tempête de verglas, etc.) et assurer le secours humanitaire (recherches de personnes disparues, secours de plongeurs, opérations de Recherches et sauvetage, etc.) (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ fournir du secours humanitaire vital, au pays comme à l'étranger, grâce à l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe des Forces Canadiennes (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 27 795 000 000 $ y compris des recettes disponibles de 1 284 700 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un marché du travail efficace et efficient	▪ l'accès à l'emploi pour tous les Canadiens – nombre de clients qui obtiennent un emploi ou qui deviennent des travailleurs autonomes grâce à une intervention de l'Investissement dans les ressources humaines (fonds du Trésor ou de l'assurance-emploi) – prestations non versées (Partie I de l'assurance-emploi) en raison du retour au travail des prestataires de l'assurance-emploi avant la fin de leur période de prestations grâce aux prestations d'emploi et aux mesures de soutien (RMR, page 13) ▪ l'accès à des possibilités d'apprentissage – nombre de Canadiens qui ont accès à des possibilités d'apprentissage grâce aux programmes canadiens de Prêts aux étudiants et de Subventions pour l'épargne-études (RMR, page 13)
un soutien du revenu temporaire aux travailleurs sans emploi admissibles	▪ l'efficacité du traitement des demandes – rapidité de paiement : pourcentage de premières prestations émises aussitôt que légalement possible (dans un délai de 28 jours suivant l'enregistrement des demandes initiales et renouvelées) (RMR, page 27) ▪ l'efficacité du traitement des appels – rapidité de traitement des appels : pourcentage des appels fixés à l'horaire du Conseil arbitral dans les 30 jours suivant leur dépôt (RMR, page 27) ▪ le maintien de la stabilité et de l'intégrité financières du Compte d'assurance-emploi – valeur, en dollars, des économies directes découlant des activités de détection et des économies indirectes provenant des activités de dissuasion et de prévention (RMR, page 27)
un milieu de travail sécuritaire, juste, stable et productif	▪ un milieu sécuritaire, sain et équitable et des relations patronales-syndicales stables – pourcentage de différends liés à la négociation collective réglés en vertu de la Partie I du *Code canadien du travail* sans arrêt de travail – pourcentage de situations de non-conformité en vertu de la Partie II du *Code canadien du travail* (à l'exception des situations de danger) réglées de plein gré par l'acceptation d'une promesse de conformité volontaire (PCV) – pourcentage de plaintes de congédiement injuste en vertu de la Partie III du *Code canadien du travail* réglées par des inspecteurs (selon les dossiers clos) (RMR, page 33)

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des Programmes de la sécurité du revenu sûrs pour les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs enfants, les survivants et les migrants	▪ l'efficacité et la durabilité du Régime de pensions du Canada et des programmes de la Sécurité de la vieillesse – service téléphonique aux clients : – Accès I : pourcentage de demandeurs qui n'obtiennent pas la tonalité d'occupation – Accès II : pourcentage d'appels auxquels répond un agent de prestation des services dans un délai maximal de trois minutes – rapidité du service : temps de traitement des demandes au titre de la Sécurité de la vieillesse – rapidité du service : temps de traitement des demandes au titre du Régime de pensions du Canada (à l'exclusion des prestations d'invalidité) – rapidité du service : temps de traitement des demandes initiales de prestations d'invalidité au titre du Régime de pensions du Canada – supplément de revenu garanti et Allocation au conjoint : – pourcentage de renouvellement automatique en utilisant les données de l'impôt – pourcentage de comptes retournés au taux de base (RMR, page 41)
un recouvrement rapide des sommes dues à l'État	▪ l'efficacité de la fonction de recouvrement – montants recouvrés : Régime de pensions du Canada – montants recouvrés : Assurance-emploi et Programmes de l'emploi – montants recouvrés : Programme canadien de prêts aux étudiants (RMR, page 49)
des systèmes conformes aux exigences de l'an 2000	▪ l'efficacité des systèmes informatiques à l'appui de la prestation des programmes et des services – pourcentage d'applications ministérielles essentielles à la mission entièrement mises en œuvre (RMR, page 48)

Développement économique Canada pour les régions du Québec (DÉC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 336 366 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un appui à l'essor des petites et moyennes entreprises (PME) de toutes les régions du Québec	▪ l'accès à l'information pour les entrepreneurs (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la sensibilisation des entreprises à l'innovation et à l'exportation (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ l'innovation et la recherche et le développement (à ajouter Évaluation en cours – Incubateurs technologiques) ▪ le niveau des exportations (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ le nombre de nouvelles entreprises (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la création et le maintien d'emplois (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la satisfaction de la clientèle (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
un appui à l'accroissement du potentiel économique des régions du Québec par la réalisation d'initiatives régionales stratégiques	▪ la capacité technologique des régions du Québec (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ le nombre de touristes étrangers dans les différentes régions du Québec (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ le nombre d'événements à caractère international (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
un appui au développement économique des collectivités locales au Québec	▪ le démarrage et l'expansion de petites entreprises locales (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la création et le maintien d'emplois (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
ces mesures spéciales pour les économies régionales perturbées au Québec	▪ le démarrage de petites entreprises (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la création et le maintien d'emplois (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DÉO)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 221 385 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des programmes de développement économique destinés aux collectivités de l'Ouest	▪ de nouveaux programmes de développement économique, en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les municipalités urbaines, les collectivités et les groupes clients stratégiques (RMR, figure 16 : Programmes nationaux; figure 1 : Le Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien) ▪ l'incidence économique des programmes et partenariats (RMR, figure 16 : Programmes nationaux; figure 1 : Le Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien)
un service aux petites entreprises et aux chefs d'entreprise, grâce à des partenariats novateurs et à un service axé sur la clientèle	▪ la création d'emplois et la découverte de nouveaux débouchés commerciaux (RMR, figure 9 : Partenariats de services; Section III D.3.; figure 10 : Services d'information) ▪ l'atteinte des normes de service à la clientèle (RMR, figure 9 : Partenariats de services; Section III D.3.; figure 10 : Services d'information) ▪ les taux de satisfaction de la clientèle (RMR, figure 9 : Partenariats de services; Section III D.3.; figure 10 : Services d'information) ▪ l'évolution du nombre des petits et moyens exportateurs (RMR, figure 9 : Partenariats de services; Section III D.3.; figure 10 : Services d'information) ▪ l'étendue de la région géographique desservie par les points du Réseau intégré de prestation des services (y compris les Centres de services aux entreprises du Canada, les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres pour les femmes entrepreneurs) (RMR, figure 9 : Partenariats de services; Section III D.3.; figure 10 : Services d'information) ▪ l'étendue du groupe cible (par exemple les jeunes, les francophones, les femmes, etc.) (RMR, figure 9 : Partenariats de services; Section III D.3.; figure 10 : Services d'information)
du capital pour les petites entreprises et les entrepreneurs	▪ les petites entreprises qui sont lancées, leur taux de croissance et leur longévité (RMR, figure 11 : Services de financement) ▪ l'efficacité d'exécution (RMR, figure 11 : Services de financement) ▪ les taux de satisfaction de la clientèle (RMR, figure 11 : Services de financement) ▪ les taux d'utilisation (RMR, figure 11 : Services de financement) ▪ l'étendue des mesures prises dans les régions rurales, les industries de pointe et les secteurs technologiques (RMR, figure 11 : Services de financement)
l'aide du gouvernement fédéral dans les périodes de crise	▪ la réponse des gens de l'Ouest en matière d'aide aux victimes d'inondations (satisfaction des clients) (RMR, figure 16 : Programmes nationaux) ▪ la normalisation des activités dans les régions touchées par la catastrophe (RMR, figure 16 : Programmes nationaux) ▪ les emplois créés grâce à la restructuration économique (RMR, figure 16 : Programmes nationaux)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DÉO) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
la représentation des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales	▪ les nouvelles possibilités de passation de marchés offertes aux entreprises de l'Ouest canadien (RMR, figure 13 : Initiatives stratégiques; voir l'information sur le programme des services de représentation de DEO) ▪ la prise en compte des intérêts de l'Ouest dans les politiques internes et internationales du Canada (environnement, etc.) (RMR, figure 13 : Initiatives stratégiques; voir l'information sur le programme des services de représentation de DEO)

Environnement Canada (EC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 618 300 000 $ y compris des recettes disponibles de 69 900 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
Environnement sain : la protection contre les sources nationales et mondiales de pollution (ressources : 154,0 M$)	▪ réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ compréhension et prévention ou réduction des menaces à la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances à risque (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
Nature : la conservation de la biodiversité dans des écosystèmes sains (ressources : 145,2 M$)	▪ conservation de la diversité biologique (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ conservation et restauration des écosystèmes prioritaires (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
Prévisions météorologiques et environnementales : l'adaptation aux influences et aux impacts des conditions atmosphériques et environnementales connexes sur la santé et la sécurité humaines, la prospérité économique et la qualité de l'environnement (ressources : 224,7 M$)	▪ réduction de l'impact des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
Gestion, administration et politiques : une gestion ministérielle stratégique et efficace pour atteindre des résultats environnementaux (ressources : 94,4 M$)	▪ priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ une organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Ministère des Finances Canada (Fin)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 63 658 900 000 $ y compris des recettes disponibles de 6 400 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un avenir financier sûr	▪ des budgets respectant les objectifs financiers du gouvernement (RMR, page 11; *Mise à jour économique et financière de 1998*; Budget de 1999; *Revue financière* (mensuelle)) ▪ les changements nécessaires en matière d'impôt (Budget de 1999; Avis de voies et moyens) ▪ la mise en œuvre d'investissements stratégiques pour promouvoir une économie forte et une société sûre (Budget de 1999; *Mise à jour économique et financière de 1998*) ▪ une stratégie de gestion de la dette de nature à stabiliser et à réduire les coûts du service de la dette et à maintenir un marché performant dans le domaine des titres du gouvernement du Canada (RMR, page 44; Budget de 1999; Stratégie de gestion de la dette de 1999-2000; *Titres du gouvernement du Canada* (trimestriel)) ▪ diversification et conservation du portefeuille de titres au détail par la mise au point de nouveaux titres au détail rentables et la livraison des produits par des circuits nouveaux et des modes de distribution déjà en place (RMR, page 46) ▪ une gestion efficace des réserves internationales officielles du Canada (RMR, pages 29, 44; Rapport annuel au Parlement sur les opérations du Compte du fonds des changes publié par le ministre des Finances en 1998; communiqué mensuel sur les réserves internationales officielles) ▪ l'élaboration et la mise en œuvre de mesures appropriées découlant de la politique d'importation (RMR, page 67; Modifications du *Tarif des douanes* (L.C. 1997, ch. 36) entrées en vigueur le 1er janvier 1998; *Loi modifiant la Loi sur les mesures spéciales d'importation* et la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* (L.C. 1999, ch. 12)) ▪ une gestion efficace des relations avec les institutions financières internationales (Budget principal des dépenses; Budget de 1999)
un secteur des services financiers concurrentiel et sûr	▪ le fait de s'assurer que les Canadiens sont bien servis par un secteur des services financiers qui soit sûr, sain, efficient et concurrentiel (RMR, page 29)
des contributions au projet visant à repenser le rôle de l'État	▪ la mise à exécution des virages annoncés dans les domaines de la création d'agences, de la privatisation et de la commercialisation (RMR, page 32) ▪ la conclusion des ententes nécessaires de transfert avec d'autres sphères de compétence (RMR, page 50)
des programmes sociaux sûrs	▪ la mise en œuvre de nouveaux programmes (Le Budget de 1998 a lancé la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances qui facilite l'accès aux connaissances et aux compétences [Réf. Le Plan budgétaire de 1998, pages 75-110]) ▪ des améliorations aux programmes sociaux actuels (Le Budget de 1999 a prévu des investissements importants pour améliorer les soins de santé en haussant les transferts aux provinces et d'autres mesures [Réf. Le Plan budgétaire de 1999, pages 85-114])

Gendarmerie royale du Canada (GRC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 963 385 000 $ y compris des recettes disponibles de 775 342 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une protection contre le crime organisé (ressources : 533,4 M$)	▪ une réduction de l'incitatif économique pour le crime organisé (RMR page 17) ▪ une contribution à la réduction de la contrebande et à la distribution des marchandises de contrebande (RMR page 18) ▪ une contribution à la réduction de la contrebande de migrants (RMR page 19) ▪ une contribution à la baisse de l'offre et de la demande de drogues illicites (RMR page 20) ▪ une contribution à la réduction des délits économiques (RMR page 21) ▪ l'application efficace d'autres lois fédérales (RMR page 22) ▪ l'amélioration de la qualité des renseignements criminels (RMR page 23) ▪ l'accroissement de l'efficacité des services de protection et de sécurité des dignitaires canadiens et étrangers (RMR page 24) ▪ l'efficacité des liaisons internationales et de l'activité outremer (RMR page 25)
des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités (ressources : une portion de 1 060,3 M$)	▪ une contribution à la baisse du taux de criminalité global (RMR page 28) ▪ une contribution à la réduction du taux de crimes contre les biens (RMR page 29) ▪ une contribution à l'augmentation de la sécurité routière (RMR page 30) ▪ une réduction des plaintes du public justifiées (RMR page 31) ▪ une satisfaction accrue des clients et des partenaires (RMR page 32)
une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile (ressources : une portion de 1 060,3 M$)	▪ une contribution à la baisse des crimes de violence (RMR page 33) ▪ une contribution à la baisse de la criminalité juvénile (RMR page 34) ▪ une contribution au sentiment accru de sécurité de la population (RMR page 35)

Gendarmerie royale du Canada (GRC) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les peuples autochtones (ressources : une portion de 1 060,3 M$)	▪ des méthodes policières adaptées aux besoins des communautés autochtones et qui font état de leur culture (RMR page 36)
des renseignements en matière d'enquêtes policières et des outils d'enquête (ressources : 190,7 M$)	▪ l'accès accru par les clients à un service amélioré de rapports d'analyse de l'ADN (RMR page 38) ▪ l'accès accru par les clients aux dossiers d'antécédents judiciaires, d'empreintes digitales et sur les armes à feu (RMR page 39) ▪ le partage efficace et en temps opportun de renseignements criminels sur le crime organisé (RMR page 40) ▪ l'amélioration des services de formation supérieure, de recherche et de bibliothèque (RMR page 41)
des services de police civile pour les missions de maintien de la paix (ressources : 0,7 M$)	▪ l'offre de services de police civile opportuns et rentables à l'appui des missions de maintien de la paix (RMR page 43) ▪ le rehaussement de la réputation internationale du Canada (à ajouter RMR page 44)

Greffe de la Cour fédérale du Canada (GCC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 31 264 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
la gestion de l'accès à la Cour fédérale pour la résolution de différends dans le cadre de plus de 90 lois fédérales (ressources : 31,3 M$)	▪ une gestion méthodique des instances, ainsi que des services de soutien fonctionnels (RMR, pages 10, 13) ▪ les tendances en ce qui concerne la nature et le volume de la charge de travail de la Cour (RMR, pages 10, 15) ▪ une enquête menée auprès des clients pour savoir s'ils sont satisfaits des services (RMR, pages 10, 16) ▪ l'accessibilité du public aux dossiers contenant toutes les pièces de procédure et les décisions (RMR, pages 11, 17)

Industrie Canada (IC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 259 000 000 $ y compris des recettes disponibles de 87 400 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une meilleure performance du Canada sur le plan de l'innovation et l'évolution vers une économie fondée sur le savoir	▪ amener les organismes de tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant (RMR, page 11) ▪ enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant rapidement de bonnes possibilités d'application (RMR, page 11) ▪ accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens (RMR, page 13)
le pays le plus branché du monde	▪ relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible (RMR, page 18) ▪ créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique (RMR, page 20) ▪ maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne (RMR, page 23)
un marché équitable, efficace et concurrentiel	▪ créer et maintenir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs (RMR, page 25) ▪ modifier les comportements de manière que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres (RMR, page 29) ▪ donner l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel (RMR, page 30)
des conditions plus favorables à l'investissement intérieur et étranger dans l'économie canadienne	▪ améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger (RMR, page 35) ▪ faire valoir le Canada comme étant un lieu de prédilection pour l'investissement (RMR, page 36) ▪ attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels (RMR, page 37) ▪ accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones (RMR, page 38)

Industrie Canada (IC) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
la participation accrue des entreprises canadiennes dans le domaine du commerce international	▪ maintenir et améliorer l'accès aux marchés (RMR, page 42) ▪ améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs – entreprises et industries concurrentielles sur la scène internationale et tournées vers l'exportation (RMR, page 43) ▪ développer les marchés étrangers – augmenter les exportations de biens et services canadiens (RMR, page 44)

Ministère de la Justice Canada (Jus)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 629 000 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des services juridiques rentables au gouvernement du Canada et à ses ministères et organismes (ressources : 155,6 M$)	▪ des mécanismes novateurs de prestation des services juridiques (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la conclusion de partenariats stratégiques avec les ministères et organismes clients (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la satisfaction du client vis-à-vis la qualité et la rentabilité des services juridiques à l'intérieur des échéanciers (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
un système de justice équitable qui répond aux préoccupations du public quant à sa sécurité, satisfait les aspirations d'une société moderne, pluraliste, et reflète les valeurs des Canadiens (ressources : 351,3 M$)	▪ une approche équilibrée de la justice pénale (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ l'intégration des politiques en matière de justice aux orientations de politiques plus larges du gouvernement (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ un système de justice équitable et accessible qui tient compte des besoins d'une population diversifiée et changeante (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la confiance du public à l'égard du système de justice (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ le leadership sur des questions de justice internationale par des approches dynamiques et cohérentes des politiques et des opérations (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Office des transports du Canada (OTC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 21 109 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un tribunal administratif qui contribue à rendre le réseau de transport canadien efficace et accessible (ressources : 21,1 M$)	▪ la prise de décisions judicieuses à l'intérieur des délais prescrits par la Loi (RMR, Partie III – Décisions – page 11; Voir aussi le *Rapport annuel* – pages 57 à 61) ▪ l'élaboration, par l'entremise de consultations, d'une réglementation efficace et essentielle (RMR, Partie III – Règlements – pages 12-14; *Rapport annuel* – pages 10, 12, 13, 28 et 36) ▪ la protection des consommateurs et des transporteurs en administrant un système de délivrance de licences aux transporteurs aériens, un système de délivrance de certificats d'aptitude aux transporteurs ferroviaires, des accords et des tarifs aériens internationaux et un programme d'application des règlements (RMR, Partie III – Administration des licences – page 14; Protection du consommateur – pages 14-16; *Rapport annuel* – pages 26, 28, 30, 34 et 35) ▪ un mécanisme équitable et impartial de règlement des différends (RMR, Partie III – Règlement impartial des différends – pages 16-17; *Rapport annuel* – page 49) ▪ l'utilisation de moyens alternatifs pour régler les différends (RMR, Partie III – Moyens alternatifs de règlement des différends – pages 17-19; *Rapport annuel* – pages 45, 51, 52, 54 et 55) ▪ l'amélioration de l'accès au système de transport du Canada pour les personnes ayant une déficience (RMR, Partie III – Transports accessibles – pages 19-21; *Rapport annuel* – pages 9 à 25) ▪ l'établissement du barème annuel des taux maximaux pour le transport du grain de l'Ouest avant le 30 avril de chaque année (RMR, Partie III – Transport du grain de l'Ouest – pages 22-23; *Rapport annuel* – pages 45 et 46) ▪ des conseils au gouvernement quant à l'évaluation de l'effet de la *Loi sur les transports au Canada* (la Loi) et des difficultés rencontrées dans l'application de celle-ci et d'autres lois connexes (RMR, Partie III – Conseils au gouvernement – pages 23-24; *Rapport annuel* – Chapitre 8 - pages 57 à 73)

Office national de l'énergie (ONE)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 29 110 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
avantages socio-économiques découlant de la réglementation de l'industrie énergétique canadienne (pétrole, gaz et électricité) (ressources : 29,1 M$)	▪ le traitement des demandes et les audiences publiques sont perçus comme étant menés de façon équitable, opportune et impartiale (RMR, Partie III, pages 10-11) ▪ les installations réglementées par l'Office sont sécuritaires et perçues comme telles (RMR, Partie III, pages 12-13) ▪ les exigences réglementaires en matière de sécurité et d'environnement sont respectées (RMR, Partie III, pages 14-15) ▪ le public a la possibilité de participer et d'avoir accès à l'information (RMR, Partie III, pages 16-18) ▪ les renseignements sur les marchés énergétiques sont mis à la disposition du public et de l'industrie (RMR, Partie III, page 16) ▪ le cadre juridique et scientifique établi pour les évaluations environnementales est clair et cohérent (RMR, Partie III, pages 11-12)

Office national du film (ONF)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 68 445 000 $ y compris des recettes disponibles de 8 900 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des œuvres audiovisuelles permettant de mieux faire connaître et comprendre le Canada et le monde aux Canadiens et aux Canadiennes (ressources : 47,3 M$)	▪ le niveau de satisfaction et d'intérêt suscité par les films (RMR, section 1.1.2, page 13; RMR, section 1.1.1, page 12) ▪ la représentativité des cinéastes (RMR, section 1.2, pages 14-15; RMR, section 2.3, page 21) ▪ la fidélisation des auditoires existants et le développement de nouveaux segments de marché (RMR, section 1.1.1, page 12; RMR, section 1.4.2, page 17)
un accès à ses productions et à ses produits par divers circuits et marchés d'exploitation afin de rejoindre les auditoires canadiens et étrangers (ressources : 5,6 M$)	▪ le taux d'utilisation des systèmes d'information, de communication, de livraison et de distribution (RMR, section 1.5, page 19; RMR, section 2.4, page 22) ▪ le développement et la diversification des marchés (RMR, section 1.4, pages 16-18)
un milieu propice à l'innovation, à l'avancement et à l'essor de l'industrie cinématographique canadienne (ressources : 6,3 M$)	▪ le succès de ses productions et de ses produits au Canada et à l'étranger (RMR, section 1.1.2, page 13) ▪ le développement de nouveaux talents et de nouvelles compétences en cinéma (RMR, section 1.3, page 15; RMR, section 1.2, page 14)

Patrimoine canadien (PC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 837 600 000 $ y compris des recettes disponibles de 3 000 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une fierté accrue à l'égard du Canada	▪ des Canadiens et des Canadiennes qui éprouvent un sentiment d'appartenance et de la fierté à l'égard du Canada (RMR, page 7)
la croissance économique et la prospérité	▪ les tendances de la croissance et de la prospérité des industries que sert le portefeuille (RMR, page 9)
la protection du patrimoine du Canada	▪ du progrès dans la protection, la préservation, la promotion, la mise en valeur et la gestion des lieux naturels et culturels importants et des collections et des ressources nationales (RMR, page 9)
accès aux moyens d'expression canadiens et aux espaces communs	▪ la part du marché et les auditoires qu'attirent les produits culturels et artistiques canadiens (RMR, page 10)
la participation et la contribution à la société canadienne	▪ des Canadiens et des Canadiennes qui connaissent, comprennent et apprécient l'histoire, le patrimoine, la culture, la diversité et la géographie du Canada (RMR, page 11) ▪ des Canadiens et des Canadiennes qui participent et contribuent à tous les secteurs de la vie civique et économique (RMR, page 11)

Pêches et Océans (P&O)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 451 300 000 $ y compris des recettes disponibles de 54 100 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
conservation et durabilité biologique des ressources halieutiques, des habitats marins et d'eau douce et protection de l'environnement	▪ état des stocks de poisson tant à l'intérieur que dans les eaux voisines à la zone canadienne de 200 milles (RMR, pages 26-27) ▪ pratiques de récolte durable au sein de l'industrie (RMR, pages 44-45) ▪ protection des stocks de poisson par un programme intégré de surveillance et d'application (RMR, pages 31-35) ▪ approche prudente de gestion à la gestion de la ressource et de l'habitat fondée sur de l'information scientifique fiable et la conservation (RMR, pages 31-35) ▪ révision des politiques de pêche de l'Atlantique (RMR, page 33) ▪ initiative de politique pour la côte Ouest (RMR, page 34) ▪ utilisation et impact des accords de cogestion (RMR, pages 26-27) ▪ conservation et développement durable des eaux du Canada et des habitats d'eau douce suite à une approche de gestion intégrée, prudente, scientifique et basée sur les écosystèmes (RMR, pages 28-30) ▪ protection des habitats de poissons (RMR, pages 28-30) ▪ connaissance scientifique de la flore et de la faune aquatiques (RMR, pages 26-27) ▪ transfert technologique des recherches aquacoles à l'industrie (RMR, pages 26-27) ▪ connaissance scientifique des écosystèmes marins et d'eau douce (RMR, pages 28-30) ▪ état de préparation pour les urgences nationales (RMR, pages 38-39) ▪ intervention en cas de déversement de pétrole en mer (RMR, pages 40-41, 45) ▪ gérance opérationnelle et environnementale responsable des ressources et de l'infrastructure marine par les employés du MPO, les partenaires et les utilisateurs du public (RMR, pages 49-50) ▪ avantages socio-économiques pour les industries océaniques et les collectivités rurales ou côtières (RMR, page 42) ▪ satisfaction des clients (Tous les secteurs d'activité)

Pêches et Océans (P&O) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
voies navigables et ports sécuritaires, efficaces et accessibles	▪ réseau de services de communication et de trafic maritime complet, efficace, réagissant en temps opportun et souple (RMR, pages 38-41, 44-45) ▪ infrastructure efficiente et effective pour les aides à la navigation (RMR, pages 38-42) ▪ déplacement sécuritaire et efficace des bateaux dans les eaux recouvertes de glace (RMR, pages 38-42) ▪ connaissances scientifiques et accès du public à l'information hydrographique (RMR, pages 46-47) ▪ qualité de l'information hydrographique (RMR, pages 46-47) ▪ intervention de recherche et de sauvetage en cas d'incidents (RMR, pages 40-41, 44-45) ▪ ports essentiels à l'industrie de la pêche ouverts et en bon état (RMR, pages 49-50) ▪ initiatives de dessaisissement/rationalisation des ports ayant un impact sur l'inventaire total des ports (RMR, pages 49-50) ▪ navigation de plaisance sécuritaire et responsable (RMR, pages 40-41, 44-45) ▪ avantages économiques et opérationnels découlant du commerce maritime (RMR, pages 38-42) ▪ livraisons annuelles par voies maritimes aux habitations nordiques et aux sites militaires (RMR, pages 38-42) ▪ prévention des accumulations de glace sur les propriétés (RMR, pages 38-42) ▪ participation des utilisateurs à la gestion et aux coûts des ports (RMR, pages 49-50) ▪ satisfaction des clients (Plusieurs secteurs d'activité)

Le Réseau du leadership (LRL)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 10 788 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une contribution au renouvellement de la fonction publique	▪ les informations et les conseils fournis en appui aux SM champions de *La Relève* afin d'assurer une capacité accrue de relève au sein des ministères (RMR, pages 9-10) ▪ des ententes de partenariat avec les conseils régionaux fédéraux, les organismes du secteur public et du secteur privé qui mettent en valeur les questions liées au renouvellement de la fonction publique (RMR, pages 7-9) ▪ contribution aux efforts visant à assurer une fonction publique mieux informée et fortement motivée (RMR, pages 6, 11)
la gestion efficace de la collectivité des sous-ministres adjoints (SMA)	▪ réserve suffisante de SMA hautement qualifiés (RMR, pages 12-13) ▪ des instruments modernes de gestion des ressources humaines de nature à mieux servir et à mieux perfectionner les fonctionnaires de haut niveau, en tant que ressource institutionnelle (RMR, pages 12-13) ▪ accès par les intervenants à des conseils et à des renseignements pertinents et de grande qualité (RMR, pages 12-13)
des communications efficaces entre les leaders de tous les niveaux de la fonction publique du Canada	▪ un processus d'autodéclaration facilement accessible et convivial (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999) ▪ mise sur pied d'un réseau de communication efficace, convivial, rapide, accessible et adapté (RMR, pages 7, 9, 11) ▪ mise au point d'instruments de communication favorisant le dialogue et l'échange des idées, qui soient efficaces, conviviaux, rapides, accessibles et adaptables (RMR, pages 6, 11)

Ressources naturelles Canada (RNCan)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 586 800 000 $ y compris des recettes disponibles de 22 200 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
de l'information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles	▪ des connaissances intégrées et facilement accessible sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada ainsi que sur les dimensions économique, environnementale et sociale de leur utilisation (RMR, pages 10-15; *Stratégie du développement durable de RNCan, 1998; L'État de l'efficacité énergétique au Canada, 1998; L'État des forêts au Canada, 1997-1998*) ▪ une plus grande coopération et un meilleur consensus, sur les plans national et international, à l'égard de questions, de politiques, d'objectifs et de mesures concernant le développement durable (RMR, pages 10-15; *Stratégie du développement durable de RNCan, 1998; L'État de l'efficacité énergétique au Canada, 1998; L'État des forêts au Canada, 1997-1998*) ▪ des approches fiscales, réglementaires et volontaires favorisant le développement durable des ressources naturelles (RMR, pages 10-15; *Stratégie du développement durable de RNCan, 1998; L'État de l'efficacité énergétique au Canada, 1998; L'État des forêts au Canada, 1997-1998*)
des avantages économiques et sociaux dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures	▪ l'augmentation des occasions d'affaires et de l'investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles (RMR, pages 16-25) ▪ un accès élargi aux marchés internationaux des produits, connaissances, technologies et services canadiens fondés sur les ressources naturelles (RMR, pages 16-25) ▪ une capacité accrue des collectivités autochtones, rurales et nordiques à générer une activité économique durable fondée sur les ressources naturelles (RMR, pages 16-25)
des stratégies pour gérer les répercussions environnementales de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles	▪ les mesures prises par le Canada en vue de respecter ses obligations internationales de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (RMR, pages 26-33; *L'État de l'efficacité énergétique au Canada, 1998*) ▪ des recherches scientifiques, technologies et pratiques de gérance qui réduisent les répercussions sur l'environnement, conservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles (RMR, pages 26-33; *L'État de l'efficacité énergétique au Canada, 1998*) ▪ la protection de l'environnement canadien contre les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles (RMR, pages 26-33; *L'État de l'efficacité énergétique au Canada, 1998*)

Ressources naturelles Canada (RNCan) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un milieu sûr dans le secteur des ressources naturelles	▪ la protection des Canadiens contre les risques naturels (RMR, pages 34-38) ▪ un cadre national pour le positionnement spatial,la cartographie et l'entretien des frontières (RMR, pages 34-38) ▪ l'utilisation sécuritaire des explosifs et des pièces pyrotechniques (RMR, pages 34-38) ▪ des cadres de réglementation en place pour le transport de l'énergie, la mise en valeur des ressources extracôtières et l'industrie canadienne de l'uranium et de l'énergie nucléaire (RMR, pages 34-38)
un ministère géré avec efficience et efficacité	▪ l'utilisation responsable des ressources approuvées (RMR, pages 39-42; *Stratégie du développement durable de RNCan, 1998*) ▪ l'amélioration continue des produits, des services et des activités de RNCan (RMR, pages 39-42; *Stratégie du développement durable de RNCan, 1998*) ▪ l'utilisation accrue des outils et des pratiques de gestion environnementale de pointe dans le cadre des activités de RNCan (RMR, pages 39-42; *Stratégie du développement durable de RNCan, 1998*) ▪ la réduction accrue des déchets qu'entraînent les activités de RNCan (RMR, pages 39-42; *Stratégie du développement durable de RNCan, 1998*) ▪ l'efficience accrue de l'utilisation de l'énergie et des autres ressources associées aux activités de RNCan (RMR, pages 39-42; *Stratégie du développement durable de RNCan, 1998*) ▪ l'utilisation accrue de biens et de services éco-efficients (RMR, pages 39-42; *Stratégie du développement durable de RNCan, 1998*)

Revenu Canada (RC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 2 672 047 000 $ y compris des recettes disponibles de 138 540 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
Administration des recettes	
administrer le régime fiscal pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et des territoires, c'est-à-dire établir et percevoir les impôts, les taxes, les droits et d'autres prélèvements et paiements et procurer un certain nombre d'avantages sociaux et économiques de façon équitable et en temps opportun	▪ tendances du traitement des demandes de renseignements venant des particuliers et des entreprises (RMR pages 21 et 22, tableau 1-4) ▪ niveau de réalisation atteint par rapport aux normes de service publiées (RMR pages 20, 27, et 61) ▪ niveau de satisfaction des clients à l'égard des services fournis (RMR page 22) ▪ mise en œuvre d'options de prestation électronique des services et taux de participation des clients à ces options (RMR pages 18, 20, 21, 22 et 37) ▪ total des incidences fiscales des activités d'exécution (RMR pages 52, 53 tableau 3-1 et 57 tableau 3-2) ▪ activités liées au ciblage de l'économie clandestine (RMR page 48) ▪ repérage hâtif et vérification des mécanismes d'évitement et des abris fiscaux (RMR pages 54 et 55) ▪ maintien des comptes clients à 4 % des recettes brutes (RMR page 62 tableau 4-2) ▪ pourcentage des oppositions non assujetties à la vérification traitées dans les 90 jours (RMR page 73 tableau 5-1) ▪ niveau de satisfaction des clients à l'égard de l'impartialité, de la rapidité et de l'équité des processus de recours (RMR pages 75-76)
Douanes et administration des politiques commerciales	
faire respecter les lois et la souveraineté du Canada à la frontière, aider les entreprises canadiennes à être concurrentielles et appuyer les politiques économiques canadiennes	▪ tendances relatives au nombre de voyageurs contrôlés et au volume des expéditions commerciales traitées (RMR pages 34 et 35 tableaux 2-1 et 2-2) ▪ niveau de réalisation atteint par rapport aux normes de service publiées (RMR page 37) ▪ niveau de satisfaction des clients à l'égard des services fournis (RMR page 34 tableau 2-1) ▪ taux d'observation des voyageurs qui entrent au Canada (RMR page 34 tableau 2-1) ▪ quantité/valeur des marchandises de contrebande décelées et refoulées (RMR page 38 tableau 2-4)

Santé Canada (SCan)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 962 489 000 $ y compris des recettes disponibles de 55 225 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
gestion des risques en matière de santé : mécanisme de surveillance de la santé permettant de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les maladies, les aliments, l'eau, les médicaments les produits antiparasitaires, les matériels médicaux, les dangers présents dans l'environnement et au travail, les biens de consommation et d'autres déterminants socio-économiques de la santé, et d'y répondre (ressources : 296,9 M$)	▪ réduction des maladies, des traumatismes et des décès attribuables à des risques connus (RMR pages 31 (1.1), 36 (1.A.1), 42 (1.C.1), 46 (1.D.1), 56 (1.G.1) et 61 (1.H.1)) ▪ acquisition d'une meilleure connaissance scientifique des risques et des avantages pour la santé humaine et l'environnement qui tienne compte des besoins des Canadiens et des Canadiennes en matière de soins de santé (RMR pages 33 (1.5), 37 (1.A.2), 39 (1.B.3) et 44 (1.C.4)) ▪ une population bien informée des risques et des avantages particuliers pour sa santé (RMR pages 33 (1.4), 37 (1.A.3), 42 (1.C.2), 44 (1.C.3) et 48 (1.D.4)) ▪ des politiques, des lois, des règlements et des normes modernes qui permettent de faire face aux risques et aux avantages pour la santé humaine et l'environnement, et prennent en considération la mondialisation, l'économie et le développement durable et qui sont harmonisés, si besoin est, avec les homologues étrangers (RMR pages 32 (1.3), 36 (1.A.1), 39 (1.B.2), 39 (1.B.3), 42 (1.C.1), 43 (1.C.2), 47 (1.D.3), 57 (1.G.2) et 62 (1.H.2)) ▪ une consultation accrue du public et des divers intervenants (RMR pages 31 (1.1), 31 (1.2), 37 (1.A.2), 383 (1.B.1), 43 (/.C.2), 47 (1.D.2) et 57 (1.G.2)) ▪ des programmes qui utilisent la biotechnologie au profit de la santé publique (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999)
promotion de la santé de la population : approche de la santé qui prend en considération les déterminants sociaux et comportementaux de la santé et agit sur ces déterminants (ressources : 205,5 M$)	▪ un état de santé et des services de santé améliorés grâce à l'habilitation du public, à la participation des consommateurs et à des Canadiens et des Canadiennes mieux informés (RMR page 65 (2.1)) ▪ des initiatives ciblées visant à prévenir la maladie et les traumatismes et à s'occuper d'une population vieillissante (RMR page 68 (2.2)) ▪ le développement optimal de tous les enfants (RMR page 69 (2.3)) ▪ un leadership en ce qui concerne la santé de la population et l'obligation de rendre compte au public (RMR page 69 (2.4))
santé des Autochtones : des services et des programmes de santé rentables à l'intention des Autochtones, qui visent à réduire les inégalités sur le plan de la santé en regard des autres Canadiens et Canadiennes et qui sont pris en charge par les communautés des Premières nations et des Inuits et à leur propre rythme (ressources : 1 137,7 M$)	▪ une espérance de vie, une incidence de tuberculose et de maladie cardiovasculaire, et des taux de mortalité infantile, de traumatismes et de suicides davantage comparables à ceux de la population canadienne en général (RMR pages 72,73 (figure 3-4) et 73,74 (figure 5-6))) ▪ des données liées à l'habilitation et à l'amélioration des capacités des Premières nations (RMR pages 74 (3.1) et 77 (3.2))

Santé Canada (SCan) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
soutien et renouvellement du système de santé : un réseau de santé viable et durable à caractère essentiellement national (ressources : 79,0 M$)	▪ accès à des services de santé conformes aux principes énoncés dans la *Loi canadienne sur la santé* : universalité, transférabilité, accessibilité, gestion publique et intégralité (RMR page 81 (4.1)) ▪ un système de santé renouvelé et modernisé, en collaboration avec les provinces et les territoires (RMR page 82 (4.2)) ▪ l'équilibre amélioré entre les soins, le traitement, la prévention et la promotion, et la rentabilité du système de santé (RMR page 83 (4.3))
politiques, planification et information en matière de santé : un processus décisionnel dans le secteur de la santé basé sur une information fiable et à jour (ressources : 110,3 M$)	▪ système national de surveillance et de recherche de l'information sur la santé de première qualité, accessible à tous les Canadiens et les Canadiennes (RMR page 87 (5.1))

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne (ALÉNA)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 2 224 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
l'administration des dispositions relatives au règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA); de l'Accord de libre-échange Canada-Israël; de l'Accord de libre-échange Canada-Chili; et de l'Accord canado-américain sur le bois d'œuvre résineux de façon à garantir un déroulement administratif impartial, l'équité, la sécurité et l'objectivité, tout en fournissant des services de qualité (ressources : 2,2 M$)	▪ rétroaction des intervenants (RMR, Section II 2. e. iii, page 15; Section III 2. a. ii, page 17) ▪ enquête sur la satisfaction des clients (RMR, Section II 2. e. iii, page 14; Section III 2. a. ii, page 17; Figure 11, pages 18-20) ▪ communication d'information, y compris les décisions, les rapports et les statistiques sous une forme accessible au public (RMR, Figure 11, pages 18-20; adresse Internet : http ://www.nafta-sec-alena.org)

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 3 089 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
dans une optique d'efficacité par rapport au coût, des services de soutien administratif spécialisés et impartiaux pour des conférences intergouvernementales de niveau supérieur (ressources : 3,1 M$)	▪ la prestation, à des conférences, de services administratifs qui sont adaptés, souples et efficaces par rapport au coût (RMR, pages 6 et 7) ▪ la capacité d'organiser des conférences efficacement dans un court délai (RMR, page 7) ▪ des évaluations entièrement satisfaisantes à la suite des conférences (RMR, pages 7 et 8) ▪ des services de communication et d'information à la fine pointe de la technologie (RMR, page 8)

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 917 000 000 $ y compris des recettes disponibles de 1 200 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
affectation des ressources de l'État en conformité avec les priorités du gouvernement et le cadre financier	▪ ressources affectées selon les priorités du gouvernement (RMR, Partie 3; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/tb/rpem/homef.html et http ://www.tbs-sct.gc.ca/gos-sog/gos_home_f.html) ▪ des analyses et des renseignements pertinents qui facilitent la prise de décisions (RMR, Partie 3; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/tb/rpem/homef.html et http ://www.tbs-sct.gc.ca/gos-sog/gos_home_f.html)
des pratiques de gestion qui sont axées sur les résultats et les valeurs, qui intègrent les données financières et l'information sur les résultats pour les besoins de la planification et des rapports, qui tiennent compte des risques de façon responsable et qui prévoient des mécanismes de contrôle appropriés	▪ des normes appropriées pour la gestion des ressources dans les ministères et l'ensemble de l'administration fédérale (RMR, Partie 3; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.htm) ▪ présentation de plans et de rapports sur le rendement crédibles et pertinents (RMR, Partie 3; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.htm) ▪ gestion responsable des ressources publiques (RMR, Partie 3; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.htm) ▪ un effectif compétent pour appuyer la gestion des ressources et des résultats dans les ministères (RMR, Partie 3; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.htm)

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
une fonction publique innovatrice et axée sur les citoyens qui répond aux priorités des Canadiennes et des Canadiens en matière d'amélioration des services et qui est engagée à leur offrir des services qui satisfont à leurs attentes ou les dépassent	▪ accès amélioré pour les citoyens au gouvernement fédéral (RMR, Partie 2; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/home_f.html) ▪ satisfaction accrue des citoyens à l'égard des services de l'État (RMR, Partie 2; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/home_f.html) ▪ des organisations fédérales qui sont mieux adaptées aux besoins des citoyens, plus innovatrices et efficientes et davantage axées sur le service (RMR, Partie 2; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/home_f.html) ▪ centre d'excellence et leadership en ce qui concerne l'innovation, le rendement organisationnel et l'amélioration des services (RMR, Partie 2; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/home_f.html)
utilisation stratégique de la gestion de l'information et des technologies de l'information (GI/TI) pour offrir des services gouvernementaux abordables et adoptés aux besoins des citoyens	▪ une infrastructure stratégique de GI/TI permettant de transiger en toute sécurité avec les citoyens et le secteur privé (RMR, Partie 4; voir aussi : http ://www.cio-dpi.gc.ca/home_f.html et http ://www.info2000.gc.ca/) ▪ adoption réussie d'un cadre de gouvernance intégrée pour gérer les risques, orienter les investissements et fixer des normes (RMR, Partie 4; voir aussi : http ://www.cio-dpi.gc.ca/home_f.html et http ://www.info2000.gc.ca/) ▪ un effectif gouvernemental hautement compétent en GI/TI (RMR, Partie 4; voir aussi : http ://www.cio-dpi.gc.ca/home_f.html et http ://www.info2000.gc.ca/)
une fonction publique qui est axée sur les résultats et fondée sur les valeurs, et qui est représentative, vouée à l'apprentissage et la meilleure au monde	▪ gestion des ressources humaines moderne et efficace et exercice des responsabilités de l'employeur dans les principaux champs de résultats énoncés dans le *Cadre de travail pour une saine gestion des ressources humaines dans la fonction publique* : – une fonction publique bien dirigée – un effectif qui repose sur des valeurs – un effectif productif – un milieu de travail habilitant – un effectif durable (RMR, Partie 1; voir aussi : http ://www.tbs-sct.gc.ca/hr_connexions_rh/HRXmenu_f.html et http ://publiservice.tbs-sct.gc.ca/ollo/français/index.html)
programmes spéciaux	▪ exécution réussie des programmes et projets à court terme confiés au SCT dans le cadre des responsabilités du conseil de gestion en vue d'appuyer les initiatives touchant l'ensemble de la fonction publique fédérale (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999)

Service correctionnel Canada (SCC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 368 900 000 $ y compris des recettes disponibles de 80 900 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des foyers et des communautés plus sûrs grâce à des services correctionnels efficaces	
une contribution à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois	▪ l'évaluation des possibilités de réinsertion sociale des délinquants (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ des programmes qui visent à remédier aux problèmes à l'origine du comportement criminel (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la préparation efficace des délinquants à la mise en liberté (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la réinsertion des délinquants en tant que citoyens respectueux des lois (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
l'exercice sur les délinquants d'un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain	▪ la garde en lieu sûr des délinquants au niveau de sécurité le moins restrictif possible (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ des soins de nature à assurer la santé et la sécurité des délinquants (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ un recours élargi aux services correctionnels communautaires (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la gestion efficace de la population (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
le respect de la règle de droit en milieu correctionnel	▪ la conformité avec la loi, les politiques et les procédures établies (voir la version à l'Internet pour l'information courante)
un Service correctionnel qui est un partenaire actif au sein du système de justice pénale	▪ le leadership au sein des systèmes correctionnels canadiens et internationaux (à ajouter Section III, pages 48 et 49, 56-58) ▪ la consultation et la participation du public (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ la communication de résultats correctionnels à d'autres administrations et au public (voir la version à l'Internet pour l'information courante) ▪ un service correctionnel axé sur la transparence et qui rend compte de ses résultats et du respect des principes énoncés par le Solliciteur général (voir la version à l'Internet pour l'information courante)

Solliciteur général Canada (SGC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 81 307 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un cadre d'orientation législative et stratégique à l'appui de la priorité du gouvernement qui consiste à rendre les collectivités plus sûres (ressources : 10,6 M$)	▪ des stratégies de lutte contre le crime organisé (RMR, pages 15-17) ▪ des mesures d'application de la loi dont l'objet est d'aider la police à réagir aux problèmes qui se posent sur le plan de la sécurité publique (RMR, pages 17-18) ▪ des stratégies destinées à promouvoir des services correctionnels efficaces (RMR, pages 18-19) ▪ des partenariats et des initiatives à l'échelle nationale et internationale conçus de manière à renforcer notre sécurité nationale (RMR, pages 20-22) ▪ des initiatives ayant pour objet de renforcer la capacité qu'a le système de justice pénale d'échanger des renseignements sur le crime et les délinquants (RMR, pages 22-23) ▪ une participation plus poussée des citoyens à l'élaboration des politiques de justice pénale (RMR, pages 23-24) ▪ des initiatives appuyant la prévention du crime axée sur les collectivités (RMR, pages 24-25)
une politique sur la police des Premières nations et une politique correctionnelle autochtone qui contribuent à améliorer l'ordre social, la sécurité du public et des particuliers ainsi que la justice dans les collectivités des Premières nations (ressources : 60,6 M$)	▪ des accords tripartites en matière de police avec les collectivités des Premières nations (RMR, page 26) ▪ des mesures destinées à améliorer la gouvernance et la formation des services de police, et à favoriser des solutions novatrices dans des domaines tels que la prévention du crime dans les collectivités autochtones (RMR, pages 26-27) ▪ des modèles de politique conçus de manière à donner aux collectivités autochtones une plus grande autorité sur les services correctionnels et la guérison (RMR, page 20)

Statistique Canada (SC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 384 800 000 $ y compris des recettes disponibles de 74 000 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des statistiques objectives et non partisanes permettant d'évaluer divers aspects de l'économie et de la société canadienne qui sont : – applicables à l'élaboration des politiques et à la prise de décision – sensibles aux problèmes nouveaux, et – de haute qualité et qui permettent de : – répondre aux exigences légales – renseigner les Canadiens sur les problèmes économiques et sociaux courants et naissants, et – maintenir une infrastructure nationale d'information statistique (ressources : 383,1 M$)	▪ l'utilisation de statistiques pour formuler les politiques et prendre des décisions (RMR, page 18) ▪ la diffusion rapide d`information statistique de haute qualité (RMR, page 36) ▪ des statistiques accessibles aux Canadiens (RMR, pages 38-44) ▪ le contrôle du fardeau de réponse (RMR, page 48) ▪ le maintien d'une infrastructure nationale d'information statistique (RMR, pages 50-52)

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 3 308 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant des aspects particuliers de l'environnement et de l'économie (développement durable) (ressources : 3,3 M$)	▪ de l'information et des conseils utiles et fiables qui sont fournis aux décideurs et aux leaders d'opinion (RMR, Partie 3.2.2; RMR, Partie 3.2.3) ▪ des activités et des programmes qui soient appropriés, efficaces et efficients et qui, de surcroît, fassent intervenir les intéressés (RMR, Partie 3.2.3) ▪ des décideurs, des leaders d'opinion et des médias qui considèrent la TRNEE comme une source d'information et de conseils fiable et impartiale sur l'état du débat touchant des aspects particuliers de l'environnement et de l'économie (RMR, Partie 3.2.2; RMR, Partie 3.2.3)

Transports Canada (TC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 173 796 000 $ y compris des recettes disponibles de 272 791 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un système de transport sûr et sécuritaire	▪ un régime réglementaire simplifié, moderne et efficace (RMR, Section 4.4; RA ch. 4) ▪ l'efficacité et l'harmonisation des lois, règlements et normes pour tous les modes de transport (RMR, Section 4.4; RA ch. 4) ▪ la sensibilisation du public à la sécurité (RMR, Section 3.2.3; RA ch. 4) ▪ la sensibilisation de l'industrie du transport et le degré de conformité aux règlements et normes (RMR, Section 3.2.3; RA ch. 4) ▪ les statistiques et les tendances d'accidents et de mortalité, et les comparaisons des taux d'accident du transport aérien, maritime, ferroviaire et routier – transport des matières dangereuses compris (RMR, Section 3.2.3; RA ch. 4)
un réseau de transport concurrentiel, efficient et efficace	▪ l'élimination des obstacles institutionnels et législatifs aux activités de transport (RMR, Sections 3.2.1, 4.4) ▪ le transfert des coûts des contribuables aux utilisateurs (RMR, Section 3.2.2) ▪ un barème de droits axé sur les services (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999) ▪ la cession et la commercialisation de la plupart des opérations restantes (RMR, Section 3.2.2; Rapports de cession) ▪ l'exploitation efficace des aéroports et ports publics (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999) ▪ résultats de l'enquête sur la satisfaction de la clientèle (aucune information fournie dans le RMR de 1998-1999) ▪ la viabilité commerciale/financière et les niveaux de compétitivité des services de transport (RMR, Section 3.2.1; RA ch. 13 et 16)
gérance et sensibilisation à l'environnement	▪ un système de gestion de l'environnement au titre des activités de Transports Canada (RMR, Sections 3.2.2, 4.3; RA ch. 5) ▪ une stratégie viable et efficace du transport (RMR, Sections 3.2.2, 4.3; RA ch. 5 et 6) ▪ l'administration efficace des baux d'aéroport, de port et d'installations de navigation et de la gestion de l'entente sur la Voie maritime du Saint-Laurent (RMR, Sections 3.2.1, 3.2.2)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 4 840 327 000 $ y compris des recettes disponibles de 2 877 627 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
faire fructifier l'argent des contribuables consacré aux services communs et centraux au gouvernement du Canada, en tenant compte des valeurs essentielles de circonspection, de probité et de transparence (ressources : 207,4 M$)	▪ rentabilité des services communs et centraux (RMR, Section III)
soutien à apporter aux ministères clients et à la réalisation des grands objectifs de l'État, grâce à la gestion efficace et efficiente des immeubles à bureaux et des autres biens immobiliers, de même qu'en offrant des conseils et des services spécialisés ponctuels et abordables (ressources : 3 633,4 M$)	▪ gestion des bureaux du gouvernement dans un souci de sécurité, de productivité, d'économie et de protection de l'environnement (RMR, Section III, Services immobiliers; RMR, Section IV, Stratégie de développement durable) ▪ investissement optimal du gouvernement dans les biens immobiliers, y compris le maintien de la valeur du parc immobilier et la réduction des locaux vacants (RMR, Section III, Services immobiliers; RMR, Section IV, Stratégie de développement durable) ▪ services à la clientèle souples et valorisés (RMR, Section III, Services immobiliers; RMR, Section IV, Stratégie de développement durable) ▪ partenariats rentables et rapports professionnels de collaboration avec les provinces, les territoires et le secteur privé (RMR, Section III, Services immobiliers; RMR, Section IV, Stratégie de développement durable) ▪ régie des biens immobiliers en tenant compte du développement durable, de leur accessibilité pour les personnes ayant un handicap et des considérations relatives à la présence fédérale (RMR, Section III, Services immobiliers; RMR, Section IV, Stratégie de développement durable) ▪ préservation des édifices nationaux à caractère patrimonial, y compris les trésors nationaux comme les immeubles du Parlement (RMR, Section III, Services immobiliers; RMR, Section IV, Stratégie de développement durable)
service des approvisionnements permettant d'appuyer les ministères fédéraux grâce aux compétences dans le domaine des services d'achat et des services communs connexes, ainsi que dans le secteur de l'aliénation des biens (ressources : 202,3 M$)	▪ rentabilité des services d'achats et autres offerts (RMR, Section III, Services des approvisionnements) ▪ progrès du ratio des contrats passés à de petites entreprises par rapport aux grandes sociétés (RMR, Section III, Services des approvisionnements) ▪ progrès du rapport entre les marchés concurrentiels et les marchés non concurrentiels (RMR, Section III, Services des approvisionnements) ▪ rentabilité de l'aliénation des biens excédentaires de l'État (RMR, Section III, Services des approvisionnements)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) *(suite)*

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
services de rémunération offerts aux ministères, et aux fonctionnaires (ressources : 46,8 M$)	▪ application des dispositions des conventions collectives et des politiques du gouvernement fédéral relatives à la rémunération (RMR, Section III, Rémunération de la fonction publique) ▪ rentabilité des opérations de traitement de la paie, de l'administration des régimes de retraite et de l'infrastructure des systèmes (RMR, Section III, Rémunération de la fonction publique) ▪ exactitude des paiements, du versement des impôts et de la perception des cotisations (RMR, Section III, Rémunération de la fonction publique)
services gouvernementaux efficaces de télécommunications et d'informatique, permettant d'intégrer les solutions opérationnelles de gestion et de technologie de l'information (GI/TI), pour assurer la prestation électronique des services gouvernementaux (ressources : 145,7 M$)	▪ conception et élaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, d'une infrastructure fédérée pour le commerce électronique et la prestation des services électroniques dans l'ensemble du gouvernement (RMR, Section III, Services communs de GI/TI; RMR, Section IV, An 2000) ▪ rentabilité des services électroniques de télécommunications, d'informatique et de gestion des applications pour le gouvernement (RMR, Section III, Services communs de GI/TI; RMR, Section IV, An 2000) ▪ conformité aux normes de l'an 2000 des services centraux et communs de TPSGC et leadership exercé dans les solutions apportées aux problèmes pangouvernementaux dictés par l'impératif opérationnel de conformité à l'an 2000 (RMR, Section III, Services communs de GI/TI; RMR, Section IV, An 2000)
services d'expertise-conseil et de vérification permettant d'améliorer le fonctionnement et la gestion du secteur public (ressources : 71,2 M$)	▪ compétences et produits d'expertise-conseil et de vérification offerts aux institutions fédérales et aux organismes (RMR, Section III, Conseils et Vérification Canada)
services de traduction, d'interprétation et de terminologie permettant au Parlement et au gouvernement du Canada d'exercer leurs activités dans les deux langues officielles, ainsi que dans d'autres langues, le cas échéant (ressources : 162,6 M$)	▪ rentabilité et qualité des services de traduction et d'interprétation (RMR, Section III, Bureau de la traduction) ▪ normalisation et accessibilité de la terminologie diffusée dans la fonction publique fédérale dans les deux langues officielles (RMR, Section III, Bureau de la traduction)
services de communications permettant au grand public d'avoir facilement accès à l'information du gouvernement du Canada et de coordonner et d'appuyer les activités de communications du gouvernement et des autres paliers d'administration (ressources : 92,9 M$)	▪ accessibilité pour le public, de l'information du gouvernement grâce aux services d'Info-Canada, le site Internet principal du Canada, au Programme des services de dépôt et aux programmes d'édition, notamment la *Gazette du Canada* (RMR, Section III, Services de coordination des communications) ▪ efficacité, ponctualité et valeur ajoutée de la coordination et de l'achat des services de communications (RMR, Section III, Services de coordination des communications)

Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 4 018 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
un processus d'examen public juste, impartial et efficient en matière d'exécution et d'application de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (ressources : 4,0 M$)	▪ opportunité du processus d'audiences et de décisions connexes (RMR, Partie III, pages 10-12; RMR, page V, pages 31-32) ▪ décisions bien motivées, compatibles avec la preuve et la jurisprudence (RMR, Partie III, pages 12-13) ▪ modifications apportées aux politiques, règles et lois découlant des décisions du tribunal (RMR, Partie III, page 13) ▪ processus novateurs de résolution des différends (RMR, Partie III, pages 13-15) ▪ satisfaction des membres, des parties et du public par rapport aux services rendus (RMR, Partie III, pages 15-16; RMR, page V, pages 31-32) ▪ équité en matière d'accès (RMR, Partie III, pages 15-16) ▪ sensibilité du public et utilisation des documents publics du Tribunal (RMR, Partie III, pages 15-16)

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs (TCRPAP)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 701 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
de bonnes relations professionnelles entre les artistes, à titre d'entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale (ressources : 1,7 M$)	▪ des décisions bien fondées et rendues dans les meilleurs délais (RMR, Partie III-A, page 13) ▪ la négociation d'accords-cadres par les parties (RMR, Partie III-A, page 16) ▪ une clientèle bien informée (RMR, Partie III-A, page 16)

Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 8 413 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
le soutien d'un système d'échanges commerciaux équitable et accessible (ressources : 8,5 M$)	▪ le maintien des décisions du Tribunal par les organismes d'appels nationaux et internationaux (RMR, page 11) ▪ la mise en œuvre des recommandations du Tribunal par le gouvernement (RMR, pages 11 et 12) ▪ la publication des décisions du Tribunal en temps opportun (RMR, page 12) ▪ les décisions du Tribunal sont considérées justes et impartiales par les intervenants nationaux et internationaux (RMR, page 12)

Tribunal de l'aviation civile du Canada (TAC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 972 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre en vertu de la *Loi sur l'aéronautique* (ressources : 1,0 M$)	▪ des audiences qui sont tenues rapidement, équitablement et sans formalités (RMR, Partie III, page 13) ▪ le règlement des audiences en révision et en appel en accord avec les normes de service et dans un laps de temps raisonnable (RMR, Partie III, page 13; *Rapport annuel*, page 19; Règles du Tribunal de l'aviation civile) ▪ des audiences tenues aux termes des règles d'équité et de justice naturelle (RMR, Partie II, page 5) ▪ la tenue de conférences préparatoires à l'audience pour rationaliser et accélérer le déroulement des audiences (RMR, Partie III, page 12) ▪ la qualité et la consistance des décisions rendues (RMR, Partie II, page 5) ▪ le niveau de satisfaction du milieu de l'aviation (RMR, Partie III, page 9; site Web : www.cat-tac.gc.ca Guide sur les audiences du Tribunal)

Tribunal de la concurrence (TCC)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 1 270 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
les services d'une cour d'archives chargée d'entendre et de trancher toutes les demandes formulées en application des parties VII.1 et VIII de la *Loi sur la concurrence* (ressources : 1,3 M$)	▪ des règles de pratique et de procédure qui permettent le traitement rapide des demandes (RMR, pages 3, 6, 7 et 9) ▪ une gestion des affaires qui évite tout retard injustifié (RMR, pages 6, 8, et 9) ▪ une technologie de pointe en matière d'information, comme le dépôt électronique et la vidéoconférence, pour accélérer le déroulement de la procédure et l'instruction des affaires (RMR, pages 10 et 11) ▪ l'accès du public à des renseignements sur les règles de pratique et de procédure, les dossiers et les décisions du Tribunal (RMR, pages 6 et 10)

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS POUR LES MANDATAIRES DU PARLEMENT

Bureau du Directeur général des élections (BDGE)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 35 300 000 $

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral	▪ des scrutins équitables et transparents qui se déroulent dans le cadre des exigences constitutionnelles et juridiques, et conformément à celles-ci (RMR, Section 3.2.1) ▪ des programmes efficaces d'application des lois et des règlements (RMR, Section 3.2.1) ▪ des scrutins qui éliminent les obstacles à la participation et facilitent l'accès au processus électoral (RMR, Section 3.2.1) ▪ la diffusion en temps opportun de renseignements électoraux complets (RMR, Section 3.2.1)
un état de préparation permettant de conduire des scrutins à tout moment tout en améliorant la prestation des services électoraux	▪ un personnel et des travailleurs électoraux bien formés, des mécanismes électoraux au point et des systèmes, des bases de données et de l'équipement prêts à servir (RMR, Section 3.2.2) ▪ l'élaboration de processus à la fois économiques et adaptés aux besoins des intervenants (RMR, Section 3.2.2)
des programmes d'éducation et d'information publique ainsi que du soutien en matière électorale de haute qualité, accessibles en temps utile au public, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales, aux partenaires et aux autres intervenants	▪ l'accès opportun des intervenants à des renseignements, à des conseils, à des produits et à du soutien de grande qualité, conformément aux normes établies (RMR, Section 3.2.3) ▪ des processus électoraux mieux connus de la population, particulièrement des personnes et des groupes susceptibles d'avoir des difficultés à exercer leurs droits démocratiques (RMR, Section 3.2.3)

Bureau du Vérificateur général du Canada (BVG)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 53 537 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
des vérifications et des examens indépendants qui fournissent information, assurance et avis objectifs et qui favorisent la reddition de comptes, l'emploi des meilleures pratiques dans l'administration publique et le développement durable (ressources : 53,5 M$)	▪ la preuve que nous respectons les normes professionnelles et que le Parlement accepte et endosse les conclusions de nos vérifications des questions que nous jugeons satisfaisantes ou insatisfaisantes (RMR, pages 13-33) ▪ des observations et des recommandations qui sont mises en œuvre et qui produisent des améliorations démontrables dans la gestion publique et dans la prestation des services (RMR, pages 13-33)

Commissariat aux langues officielles (CLO)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 10 802 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
le respect de leurs droits linguistiques, tel que prescrit par la *Loi* et le *Règlement sur le service au public*	▪ nombre et type de plaintes reçues et traitées conformément aux dispositions de la *Loi* (RMR, Partie III) ▪ nombre et type d'enquêtes menées en conformité avec les exigences précisées dans la *Loi* (RMR, Partie III)
la reconnaissance du statut d'égalité des deux langues officielles au moyen de la promotion, par les institutions fédérales, du français et de l'anglais	▪ niveau de satisfaction des clients quant au traitement des plaintes et aux résultats prévus au moyen de sondages périodiques (RMR, Partie III) ▪ degré de mise en œuvre, par les institutions assujetties à la *Loi*, des recommandations formulées (au moyen d'enquêtes et de suivis) (RMR, Partie III)
des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire développées et épanouies	▪ nombre et type d'interventions auprès des décideurs, des communautés visées et du public (RMR, Partie III) ▪ attitudes du public par rapport aux droits linguistiques (RMR, Partie III) ▪ degré de mise en œuvre des constats et recommandations du *Rapport annuel* et d'autres rapports ou études (études spéciales, rapports au gouverneur en conseil, etc.) (RMR, Partie III)
la connaissance de leurs droits linguistiques et du rôle du Commissaire aux langues officielles	▪ données statistiques sur l'effectif de la fonction publique par institution fédérale, par région et par catégorie d'emploi (RMR, Partie III) ▪ données statistiques sur le pourcentage de services bilingues et d'offre active dans les bureaux désignés, par région (RMR, Partie III)

Commissariats à l'infomation et à la protection de la vie privée (CIP)

a planifié, pour 1999-2000, des dépenses brutes de 6 402 000 $	
pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	**qui se manifeste par** (avec résultats atteints) :
l'accès efficace et efficient à l'information détenue par les institutions fédérales (ressources : 2,6 M$)	▪ meilleure connaissance des droits relatifs à l'accès à l'information détenue par les institutions fédérales (RMR, pages 7-12) ▪ accès à l'information sans formalités juridiques (RMR, pages 7-12) ▪ plus grande transparence de l'information détenue par les institutions fédérales (Système de mesure en cours d'élaboration) ▪ solutions novatrices et rentables pour régler les plaintes (RMR, pages 7-12)
la protection des renseignements personnels détenus par les institutions fédérales (ressources : 2,8 M$)	▪ enquête et résolution de plaintes afin de s'assurer que les personnes sont en mesure de se prévaloir de leurs droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (RMR pages 17-22) ▪ revue et examen de conformité des ministères fédéraux afin de vérifier leur conformité aux principes établis équitables de traitement de l'information (RMR pages 17-22) ▪ réponse aux demandes de renseignements, afin de sensibiliser davantage aux droits des renseignements personnels (RMR pages 17-22) ▪ aviser les parlementaires et organismes fédéraux quant à la pertinence des initiatives législatives dans le but de pousser plus en avant les mesures de protection de la vie privée des Canadiens (RMR pages 17-22)

LISTE DES MINISTÈRES PAR PORTEFEUILLE

Affaires étrangères et Commerce international

- Administration du pipe-line du Nord Canada — page 3
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international — page 4
- Agence canadienne de développement international — page 8
- Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne — page 63

Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires — page 6

Agriculture et Agroalimentaire

- Agence canadienne d'inspection des aliments — page 7
- Agriculture et Agroalimentaire Canada — page 13
- Commission canadienne des grains — page 24

Anciens combattants — page 14

Citoyenneté et Immigration

- Citoyenneté et Immigration Canada — page 21
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié — page 25

Conseil privé

- Bureau de la sécurité des transports du Canada — page 17
- Bureau du Canada pour le millénaire — page 18
- Bureau du Conseil privé — page 19
- Bureau du Directeur général des élections — page 75
- Centre canadien de gestion — page 20
- Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité — page 22
- Commissariat aux langues officielles — page 76
- Commission des relations de travail dans la fonction publique — page 28
- Le réseau du leadership — page 58
- Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes — page 64
- Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie — page 68

Défense nationale page 41

Développement des ressources humaines

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail page 20

Conseil canadien des relations industrielles page 33

Développement des ressources humaines Canada page 43

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs page 72

Environnement

Agence canadienne d'évaluation environnementale page 7

Environnement Canada page 47

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières Canada page 19

Bureau du vérificateur général du Canada page 76

Ministère des Finances Canada page 48

Tribunal canadien du commerce extérieur page 73

Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique page 10

Agence spatiale canadienne page 12

Commission du droit d'auteur Canada page 29

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada page 36

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada page 37

Conseil national de recherches du Canada page 39

Développement économique Canada pour les régions du Québec page 45

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada page 46

Industrie Canada page 51

Statistique Canada page 68

Tribunal de la concurrence page 74

Justice

Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale page 18
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée page 77
Commission canadienne des droits de la personne page 23
Commission du droit du Canada page 30
Cour canadienne de l'impôt page 40
Cour suprême du Canada page 40
Greffe de la Cour fédérale du Canada page 50
Ministère de la Justice Canada page 52
Tribunal canadien des droits de la personne page 72

Patrimoine canadien

Agence Parcs Canada page 12
Archives nationales du Canada page 15
Bibliothèque nationale du Canada page 16
Commission de la fonction publique du Canada page 26
Commission des champs de bataille nationaux page 27
Condition féminine Canada page 32
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes page 35
Ministère du Patrimoine canadien page 55
Office national du film page 54

Pêches et Océans page 56

Ressources naturelles

Commission de contrôle de l'énergie atomique page 24
Office national de l'énergie page 54
Ressources naturelles Canada page 59

Revenu Canada page 61

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés Canada page 33

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses Canada page 34

Conseil de recherches médicales du Canada page 38

Santé Canada page 62

Secrétariat Conseil du Trésor du Canada page 64

Solliciteur général

Bureau de l'Enquêteur correctionnel page 17

Comité externe d'examen de la GRC page 23

Commission des plaintes du public contre la GRC page 28

Commission nationale des libérations conditionnelles page 31

Gendarmerie royale du Canada page 49

Service correctionnel Canada page 66

Solliciteur général Canada page 67

Transports

Office des transports du Canada page 53

Transports Canada page 69

Tribunal de l'aviation civile du Canada page 73

Travaux publics et Services gouvernementaux

Bureau d'information du Canada page 16

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada page 70